GRC
GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ POLICIÈRE DEPUIS 1939

GAZETTE

GAGNANT DU PRIX PLATINE MARCOM EN 2013

VOL.76, NO. 2, 2014

GANGS DE RUE
LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DES GANGS

LA CAMPAGNE END GANG LIFE
UNE DÉMARCHE INTÉGRÉE QUI CIBLE LES GANGS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE P.7

LES GRAFFITIS DE GANG
DES INDICES UTILES PEINTS SUR LES MURS P.14

DES GANGS BIEN BRANCHÉS
LES RÉSEAUX SOCIAUX À L'APPUI DES ENQUÊTES P.18

UNE PROFESSION SÉDENTAIRE?
UNE ÉTUDE RÉVÈLE QUE LES POLICIERS NE SONT PAS TRÈS ACTIFS AU TRAVAIL P.32

RCMP-GRC.GC.CA

Gendarmerie royale du Canada | Royal Canadian Mounted Police

Canada

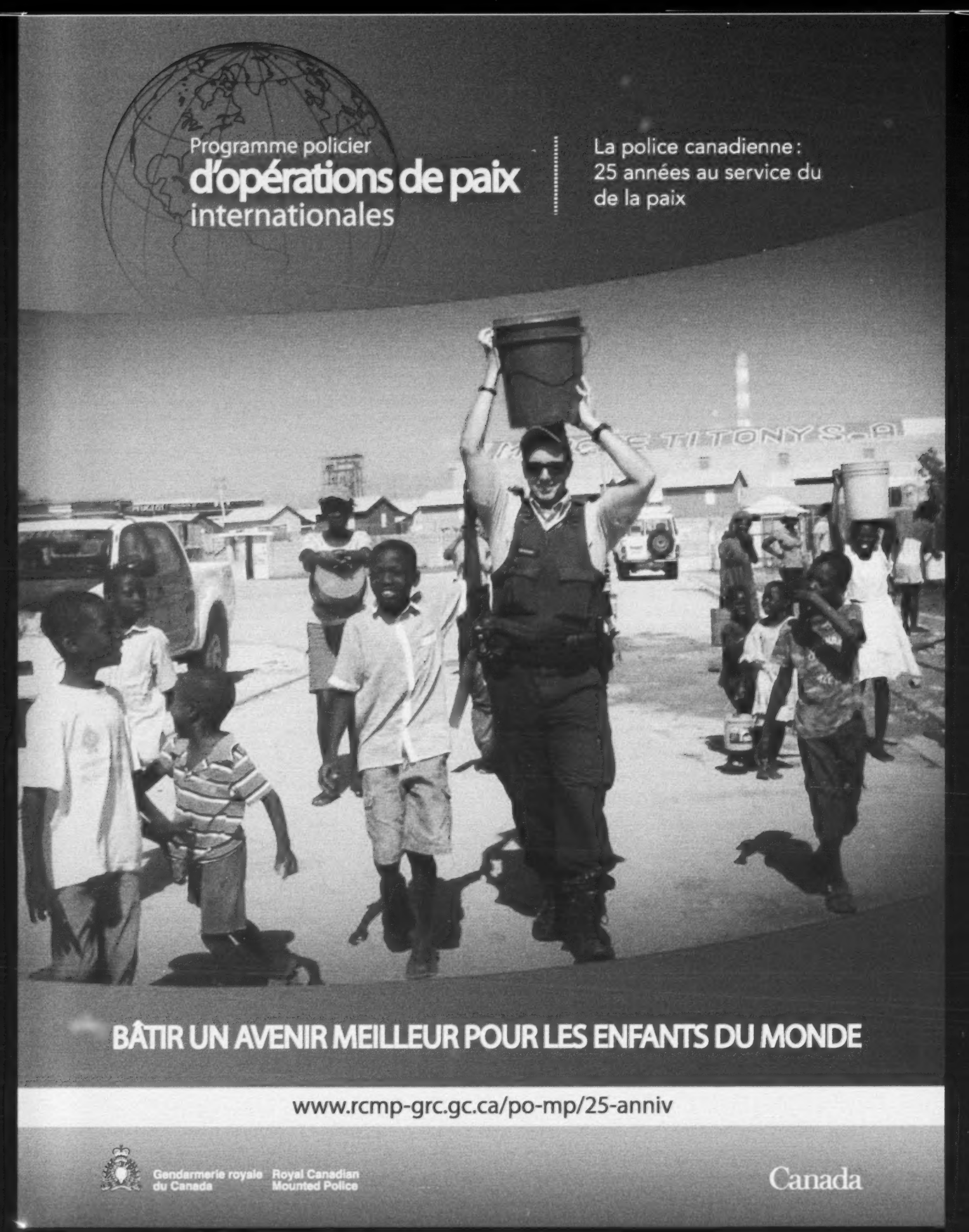
Programme policier
d'opérations de paix
internationales
La police canadienne :
25 années au service du
de la paix
BÂTIR UN AVENIR MEILLEUR POUR LES ENFANTS DU MONDE
www.rcmp-grc.gc.ca/po-mp/25-anniv
Gendarmerie royale du Canada
Royal Canadian Mounted Police
Canada

GAZETTE

Au service de la communauté policière depuis 1939

Vol. 76, N° 2, 2014

Une publication de la Gendarmerie royale du Canada

DOSSIERS

7 Cibler la violence des gangs en Colombie-Britannique
10 Une stratégie commune de répression des gangs à Terre-Neuve-et-Labrador
11 De petites villes qui rapportent beaucoup aux gangs
12 Débat de spécialistes : Quel rôle doit jouer la police pour empêcher l'adhésion à un gang?
14 Ce que les graffitis révèlent sur les activités des gangs
16 Les criminels font confiance aux auteurs d'actes violents
18 Médias sociaux : Une source de renseignements sur les gangs pour la Police de Cincinnati
20 Le phénomène des gangs autochtones au Canada
22 Questions et réponses : David Pyrooz explique l'usage que font les gangs d'Internet
24 Les gangs d'aujourd'hui sont mobiles et travaillent en réseau
26 Conseil d'expert : Comment repérer une personne armée?
27 Les gangs urbains en Haïti : un problème complexe

RUBRIQUES

4 Éditorial
5 Actualités
28 Les faits : La distraction au volant
29 Questions et réponses : Le comm. adj. Randy Beck en mission aux Philippines
30 Reportage : La GRC prête main-forte à INTERPOL après le typhon Haiyan
32 Reportage : Une étude révèle que le travail policier est en grande partie sédentaire
34 À l'avant-scène
36 Un feuilleton-radio bolivien mise sur la traite de personnes

QU'EST-CE QUI ALIMENTE UN GANG?

Les réponses sont multiples. On parlera tantôt de pauvreté, d'ennui et d'absence de modèles positifs, tantôt de l'attrait de l'argent et de la notoriété, tantôt encore de la timidité de la répression.

Or toutes ces réponses ont du vrai. En montant le présent numéro sur les gangs, nous avons compris qu'aucune personne ni organisation n'aurait à elle seule la solution, et qu'il serait déraisonnable de l'espérer. Heureusement, la collaboration donne des résultats.

Pour notre article vedette, Deidre Seiden a parlé avec des membres de l'Unité mixte d'enquête sur le crime organisé de la Colombie-Britannique de leur mandat et de leur message : la violence des gangs ne sera pas tolérée. L'UMECO prône une stratégie qui combine la répression, la perturbation et la suppression avec la mobilisation et l'éducation du public – tout ça avec l'aide de la police, des chercheurs et des partenaires de la communauté. Elle attribue déjà à sa campagne End Gang Life une baisse du nombre d'homicides liés aux gangs dans la province.

Sigrid Forberg traite de la migration observée en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest des gangs urbains vers des villes plus petites, et des moyens novateurs pris par la police, avec des ressources limitées, pour lutter contre leurs activités.

La violence des gangs mine aussi les collectivités des Premières nations. Sigrid Forberg discute avec l'Équipe de soutien à la réduction de la criminalité au Manitoba, qui aide les détachements du nord à s'attaquer à la violence de manière plus préventive, et avec les Services de police autochtones en Alberta, qui mettent de l'avant une stratégie de retrait pour les membres de gangs. Ces deux stratégies partagent le ciblage des causes profondes du problème pour y trouver une solution mieux adaptée.

Sans abandonner les méthodes traditionnelles de répression, la police porte désormais attention aux activités en ligne des membres de gangs.

Dans une enquête sur le principal gang de rue de la ville, le Service de police de Cincinnati a appris la mine d'information que constituent les médias sociaux. Glaner des images, des vidéos et des messages sur les membres peut contribuer à l'issue heureuse d'une enquête policière.

Bien que le téléphone intelligent soit un mode de communication privilégié par les membres de gangs, ils ne dédaignent pas pour autant les graffitis. Le serg. dét. Lee Jones du Service de police de Saskatoon explique ce qui distingue un graffiti de gang d'un tag hip-hop, en décode le message et rappelle aux enquêteurs que le graffiti de gang recèle des renseignements utiles.

Les gangs de rue ont peu changé au fil du temps : ils se composent surtout de jeunes hommes, ont un chef identifiable et se livrent à des activités criminelles. Mais selon Cathy Prowse, anthropologue et ancienne policière au Service de police de Calgary, les gangs modernes font preuve de beaucoup plus de souplesse et de mobilité que leurs compères territoriaux. Notre article vous permettra d'en apprendre plus sur ces gangs nouveau genre et sur ce qu'ils représentent pour la police.

Enfin à Port-au-Prince, en Haïti, il y a longtemps déjà que les gangs de rue embêtent la police. Deidre Seiden transmet les explications des policiers de l'ONU en Haïti sur la complexité du problème des gangs ici et sur la nécessité d'aller au-delà des seules arrestations.

Nos pages vous proposent d'autres sujets encore, notamment une recherche fascinante sur le degré réel d'activité des policiers de service. Soyez avertis : vous voudrez probablement profiter de l'été pour une mise en forme à vos heures. ■

— Katherine Aldred
gazette@rcmp-grc.gc.ca

GAZETTE

ÉDITRICE : Nancy Sample

RÉDACTRICE EN CHEF : Katherine Aldred

JOURNALISTES : Sigrid Forberg, Mallory Procunier et Deidre Seiden

ÉDITEUR WEB : Richard Vieira

GRAPHISME : Lisa McDonald-Bourg

ADMINISTRATION ET DIFFUSION : Sandra Levett

TRADUCTION : Services de traduction de la Direction générale, GRC

IMPRIMERIE : St. Joseph Communications

La *Gazette* (ISSN 1196-6513) est publiée en versions française et anglaise par la Direction des services de communication nationaux de la Gendarmerie royale du Canada, à Ottawa. La conception de la page couverture ainsi que les articles sont protégés par les droits d'auteur et aucune partie de cette revue ne peut être reproduite sans consentement écrit. Poste-publication, numéro de convention 40064068. La *Gazette* paraît quatre (4) fois par année et est distribuée gratuitement mais en nombre restreint aux services de police et aux organismes d'exécution de la loi. On conseille fortement de la faire circuler. On ne peut pas s'y abonner à titre personnel.

On vous prie de faire parvenir vos lettres, articles et commentaires à la rédactrice en chef de la *Gazette*. La rédaction se réserve le droit de faire la révision. © 2014 GRC.

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS :

Gazette de la GRC
73, promenade Leikin,
M-8-1, pièce 801
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
CANADA

Téléphone : 613-843-4570
Courriel : gazette@rcmp-grc.gc.ca
Internet : www.rcmp-grc.gc.ca/gazette

RESTEZ AU COURANT AVEC LA GRC

Visitez notre site Internet : **www.rcmp-grc.gc.ca**

Suivez-nous sur Facebook : **www.facebook.com/grcrcmp**

Suivez-nous sur Twitter : **@grcrcmppolice #gazettegrc**

Visualisez nos vidéos sur YouTube : **www.youtube.com/rcmpgrcpolice**

Abonnez-vous aux mises à jour RSS : **www.rcmp-grc.gc.ca/rss/index-fra.htm**

EN COUVERTURE :

Une stratégie qui combine la répression, la perturbation et la suppression avec la mobilisation et l'éducation du public peut baisser la violence liés aux gangs.

MERCI

À la suite de la perte tragique de trois de nos membres – les gend. Fabrice Gevaudan, Douglas Larche et Dave Ross — à Moncton (N.-B.), des milliers de messages de sincères condoléances de Canadiens et de la communauté policière nationale et internationale ont été transmis à nos membres du Nouveau-Brunswick et de partout au pays. Bien des personnes ont aussi signé des livres de condoléances, offert des fleurs et parcouru de grandes distances pour assister aux funérailles. Nous sommes très reconnaissants de cette vague de soutien et de sympathie. Merci. ■

Policiers et militaires du Canada et d'ailleurs ont assisté aux funérailles de trois membres de la GRC à Moncton (N.-B.) en juin dernier.

Cpl. Ron Kinnie, Service d'imagerie de la Formation

UN COURS DE SURVIE POUR ACQUÉRIR COMPÉTENCES ET CONFIANCE

Au début de février, 14 membres de la GRC d'un peu partout au Manitoba se sont rendus à un endroit près de Grand Rapids pour un exercice de formation.

Cette petite communauté, située sur la rive nord-ouest du lac Winnipeg, a servi de toile de fond à cette fin de semaine de formation éprouvante. Les membres devaient travailler en équipes de deux et prendre des décisions, et communiquer et interagir les uns avec les autres, et ce, en plein air pendant trois jours, des fois dans la neige jusqu'à la taille et à des températures atteignant -40 °C.

C'était la première fois que la GRC offrait ce genre de cours de survie en hiver. Il s'agissait d'un exercice de formation mixte avec les membres du 4e groupe de patrouille des Rangers canadiens du ministère de la Défense nationale, qui ont rempli les fonctions d'instructeurs.

« On savait qu'il fallait offrir ce genre de formation pour préparer les membres au pire des scénarios », signale le gend. David Deklerck des Services de formation de Winnipeg.

Le gend. Danny Daudet, membre de l'équipe provinciale d'endiguement de l'Est chargée des incidents critiques jusqu'à l'arrivée du Groupe tactique d'intervention (GTI), était surpris de constater à quel point l'expérience a été mentalement exigeante. Ce qu'il a surtout découvert au cours de la fin de semaine, c'est l'étendue de ses propres capacités.

« Cet exercice m'a donné confiance et m'a prouvé que je peux y arriver, ajoute le serg. Daudet. Je sais maintenant que je peux me débrouiller si les choses vont mal. »

Le cours visait à préparer des membres de l'équipe d'endiguement, du GTI, de l'Équipe de récupération sous-marine et des maîtres-chiens au cas où ils deviendraient désorientés et se perdraient lors d'un appel. Il a eu lieu en hiver vu les conditions météorologiques extrêmes au Manitoba et après avoir survécu à ces températures glaciales, le gend. Daudet est convaincu qu'il peut survivre en toute saison.

Les commentaires du serg. Daudet confirment l'utilité du cours selon Deklerck, qui a demandé à chaque membre de remplir une évaluation à la fin de la formation.

« Les commentaires des participants étaient très positifs, dit Deklerck. À la Division Dépôt, on apprend à garder son sang-froid dans des situations difficiles. C'est exactement le but de cette formation. Elle devrait être offerte à tous les membres. » ■

— Sigrid Forberg

Au début de février, 14 membres de la GRC au Manitoba ont acquis des techniques de survie en hiver et appris à construire des abris, à faire un feu et à rationner la nourriture.

John McMichael, sous-officier breveté

PROBLÈMES D'ENREGISTREMENT RÉSOLUS

La GRC s'est dotée d'un groupe de l'enregistrement qui servira de point d'entrée de l'information et des demandes d'information concernant la Police fédérale (PF) et INTERPOL.

Créé en avril 2013, le Groupe de l'enregistrement de la Police fédérale (GEPF) reçoit de tout, que ce soit de l'information touchant la sécurité nationale ou des demandes de recherche de renseignements sur un suspect dans les 13 principales bases de données de la GRC.

Pour l'insp. John Baranyi, chef de l'équipe responsable du GEPF, le processus d'enregistrement est une sorte de triage. Son équipe doit décider si les demandes sont de nature policière; le cas échéant, si elles relèvent de la GRC; et, enfin, si elles sont du ressort de la PF.

À chaque étape, le GEPF s'assure de créer des dossiers pour faire le suivi de l'information entrante, de les traiter, s'il y a lieu, et de les confier aux personnes compétentes.

Membre du nouveau groupe, la cap. Brenda Pruse est chargée du traitement de l'information et des renseignements opérationnels reçus par la PF à la Direction générale.

« C'est un travail important, précise-t-elle. On ne sait jamais si ce sera le dossier qui boucle la boucle – le dossier révélant un complot contre notre pays. »

À son bureau, la cap. Pruse parcourt avec une habileté d'experte les demandes entrant par courriel, par le système de rapports de police et par le système de rapports de police classifié, et traite le courrier ordinaire adressé à la Direction générale de la GRC.

« Il s'agit essentiellement d'ouvrir les lettres, les courriels ou les tâches dans le système de rapports de police et de traiter et transmettre chaque demande. Et, même si nous ne sommes pas responsables de l'enquête, nous contribuons à la faire avancer », ajoute-t-elle.

Avant, il n'existait aucun point d'enregistrement centralisé pour le traitement des demandes reçues par la GRC. Aujourd'hui, les partenaires nationaux et étrangers – organismes d'application de la loi, organisations gouvernementales et ONG – peuvent envoyer leurs demandes directement au GEPF comme guichet unique pour toutes les questions opérationnelles liées à la PF.

« Souvent, nos partenaires envoyaient leurs demandes à un employé à qui ils avaient eu affaire dans le passé, explique l'insp. Baranyi. Si cet employé était muté, ils perdaient leur contact. Mais, maintenant, nous avons un seul groupe. Peu importe qui intervient, nous serons en mesure de traiter la demande et de toujours offrir un service de qualité. » ■

— Deidre Seiden

UN CENTRE DE RENSEIGNEMENTS RELIE LES SERVICES DE POLICE EN C.-B.

Un nouveau centre régional de renseignements a ouvert ses portes en mai dans la région métropolitaine de Vancouver (C.-B.), ce qui permet aux policiers du Lower Mainland (LMD) d'intervenir plus rapidement lors de crimes graves.

Lorsqu'un crime grave (vol qualifié, agression à l'arme blanche ou autre) est signalé dans le LMD, le Centre de renseignements en temps réel (CRTR) est activé et ses 43 employés (policiers et employés de services de police de la région) fournissent des renseignements afin d'aider les policiers à trouver les suspects.

« Le but est d'élaborer des produits de renseignements et d'offrir un soutien opérationnel aux enquêteurs et policiers de première ligne de façon à ce qu'à leur arrivée sur les lieux du crime, les employés du CRTR aient déjà fouillé diverses bases de données et, avec un peu de chance, trouvé de l'information qui fera avancer l'enquête », explique le s.é.-m. Earl Andersen du CRTR.

D'après lui, il y a beaucoup de renseignements dans le LMD, mais ils sont répartis dans les 19 bases de données des différents services de police. Grâce aux membres détachés au CRTR, les 19 bases sont accessibles en même temps.

« Pour un membre de première ligne, cela signifie que s'il survient, par exemple, une agression à l'arme blanche dans laquelle plusieurs individus et véhicules sont impliqués, les employés du CRTR peuvent rechercher une partie d'un numéro de plaque d'immatriculation ou le nom d'une personne et obtenir immédiatement une liste de noms et d'adresses dont les détectives sur le terrain pourront se servir pour retrouver les suspects », déclare le comm. adj. Norm Lipinski, OREC en C.-B.

Le CRTR prévoit également communiquer des renseignements par radio directement aux policiers de première ligne, une fonction utile durant les appels actifs selon le s.é.-m. Andersen.

« Si on constate que le véhicule traverse le pont Port Mann, on le dit par radio pour que des policiers soient envoyés sur place pour intercepter le véhicule », ajoute-t-il. ■

— Mallory Procunier

Le nouveau centre régional de renseignements dans la région métropolitaine de Vancouver permet aux policiers d'intervenir plus rapidement lors d'un crime grave.

Service de police de Vancouver

L'UMECO de la C.-B.

L'UMECO de la C.-B. allie la sensibilisation et la répression pour cibler les membres de gangs qui font usage de la violence dans l'exercice de leurs activités.

LA COLLABORATION EST ESSENTIELLE

LA C.-B. ADOPTE UNE DÉMARCHE INTÉGRÉE POUR RÉPRIMER LA VIOLENCE DES GANGS

Par Deidre Seiden

Le nouveau message véhiculé par l'Unité mixte d'enquête sur le crime organisé en C.-B. (UMECO-C.-B.) est sans équivoque : si vous êtes impliqué dans des activités de gang violentes et avez une arme à feu, vous n'êtes pas le bienvenu en C.-B.

L'UMECO existe depuis 2004 en C.-B., mais lorsque le surint. pr. Dan Malo en a pris la direction en 2012, il a apporté des changements importants. Plutôt que d'axer la répression sur la dimension matérielle de la criminalité des gangs, comme le trafic de drogues et le blanchiment d'argent, comme cela avait été le cas jusqu'ici, l'unité concentre ses opérations strictement sur les comportements de violence.

« C'est un mandat très spécifique, explique le surint. pr. Malo. C'est la mesure étalon de notre rendement – les enlèvements, les fusillades au volant, l'extorsion, entre autres actes de violence qui caractérisent la vie des gangs; tel est l'objet de notre répression, une fonction unique au pays. »

Telle est la réponse de l'unité à une menace grandissante pour la sécurité publique dans la province. En l'espace de dix ou douze ans, avec un point culminant entre 2006 et 2008, quelque 115 jeunes ont été tués lors d'actes de violence et de fusillades par les gangs.

LA CAMPAGNE END GANG LIFE

De toute évidence, la province avait besoin d'une initiative novatrice pour aborder le problème.

Par conséquent, lorsque le serg. Lindsey Houghton a été affecté à l'UMECO de la C.-B. vers le même moment que le surint. pr. Malo, on lui a confié la tâche de revitaliser les stratégies de mobilisation et de sensibilisation publiques.

Sa solution : End Gang Life, une campagne de sensibilisation et de répression lancée en décembre 2013.

« Nous avions relevé des lacunes dans nos stratégies de mobilisation et de sensibilisation, souligne le serg. Houghton. Nous avons réfléchi aux possibilités, et l'image d'un puzzle m'est apparue – et ce fut le point de départ de la campagne. »

La stratégie consiste à mobiliser le public et les médias, faire des exposés dans les écoles secondaires, démystifier la vie dans un gang et produire des affiches, des messages d'intérêt public à la télévision et à la radio. Ces éléments viennent compléter les opérations de l'équipe antigang de l'UMECO axées sur la perturbation des activités des gangs et la répression de leur violence.

La campagne comportera plusieurs

phases, d'une durée de quatre à six mois chacune. La première cible les gens directement impliqués dans les gangs et le crime organisé qui ont des enfants et de la famille, ainsi que les personnes en périphérie des gangs et les membres de leur famille. Cette phase vise également à mobiliser le public.

UNE DÉMARCHE COOPÉRATIVE

Plutôt que d'avoir plusieurs organisations qui abordent cet enjeu de façon indépendante, l'UMECO de la C.-B., elle-même constituée d'agents de 14 services de police dans la province, collabore avec des organismes universitaires et des groupes communautaires dans une démarche synergique pour réprimer la violence des gangs dans la région.

« Nous cherchons à troubler les gens pour mieux les mobiliser, explique le serg. Houghton. Nous voulons stimuler le débat sur cette question dans la collectivité, inciter les gens à en avoir assez, et à vouloir chasser ce fléau de leur localité. »

Au fil des ans, c'est ce qu'ont fait plusieurs collectivités. Ce sont ces groupes, et non la police, qui se sont mobilisés.

À titre d'éducateur et de militant communautaire, Balwant Sanghera s'inquiétait de ce qui arrivait aux jeunes Indo Canadiens dans la région. Constatant une intensification de la violence dans la localité, il s'est senti obligé de s'élever contre celle-ci.

En 2002, en collaboration avec un ancien policier et des responsables de temples sikhs, ainsi que d'autres organisations communautaires, il a formé les Sikh Societies of Lower Mainland pour aborder le problème; avec l'adhésion d'autres entités, l'organisation est devenue depuis la South Asian community Coalition Against Youth Violence (SACCAYV).

« Grâce à ce partenariat, nous avons contribué à changer les choses, souligne M. Sanghera. C'est un honneur pour moi et pour la SACCAYV de prendre part à cette initiative communautaire grâce à laquelle les citoyens, le police et les chercheurs universitaires collaborent pour maintenir les jeunes dans le droit chemin. »

Gira Bhatt, Ph.D., professeure à la faculté de psychologie à l'Université Kwantlen à Surrey, est partenaire de la SACCAYV et de l'UMECO C.-B.. En tant que directrice du projet Acting Together : Community University Research/Alliance (AT CURA), elle dirige une équipe de sept chercheurs universitaires et de 11 organismes communautaires dans une démarche novatrice destinée à prévenir l'adhésion des jeunes aux gangs.

« En tant qu'institution universitaire, nous avons toujours préconisé la collaboration communautaire, explique Mme Bhatt. Nous avons formé un groupe de concertation; agréablement surpris de la participation, nous avons déterminé qu'un partenariat entre l'université et les organismes communautaires s'imposait. »

Le projet AT CURA a reçu une subvention d'un million de dollars de la CURA pour mener des recherches dans les écoles secondaires et les universités sur la force des gens en appliquant la psychologie positive plutôt que d'évaluer les facteurs de risque, qui ont fait l'objet de maintes études.

« La majorité de nos jeunes ne sombrent pas dans un mode de vie criminel, explique Mme Bhatt. Notre localité est très proactive et florissante à Surrey. Alors, pourquoi ne pas examiner ce groupe pour mieux comprendre ce qui les prémunit contre une vie de crime et de violence? »

Le serg. Houghton a travaillé avec AT CURA pour déterminer le segment cible et la façon de l'aborder dans la campagne End Gang Life.

SÉVIR CONTRE LES GANGS

Le surint. pr. Malo prévoit que cette nouvelle démarche de la campagne réduira de beaucoup les crimes violents dans la province. L'unité constate déjà une diminution du nombre d'homicides en 2014 par rapport aux années précédentes.

« Nous frappons à leurs portes. Nous leur disons que nous savons qu'ils sont des membres de gangs violents et ce qu'ils font dans notre collectivité. Nous entendons les empêcher de réaliser des profits et anéantir

ON A BESOIN PARFOIS D'UN PEU DE MAGIE

À Enoch, une petite ville près d'Edmonton (Alberta), des mères et des aînés font équipe avec la GRC pour éloigner les jeunes des gangs.

Selon la gend. Kim Mueller du Détachement de Stony Plain-Spruce Grove, comme dans bien des communautés autochtones, les gangs tentent de recruter en ciblant les enfants qui sont attirés par le mode de vie des gangs et le sentiment d'appartenance et de pouvoir qui y est associé.

Le programme Mothers Against Gangs in Communities (MAGIC) a été mis sur pied pour que les jeunes échappent aux griffes de ces groupes.

« Je crois que d'accompagner les enfants pour qu'ils aient un bon départ dans la vie est le moyen le plus rapide de remettre les collectivités sur pied », affirme la gend. Mueller, une des responsables de l'initiative à la GRC.

Elle explique qu'au début, il était difficile de mobiliser les membres de la communauté, qui craignaient de nommer des jeunes à risque par peur de représailles des gangs. Maintenant, la collectivité appuie le programme, auquel sont inscrits neuf adolescents de 14 à 17 ans.

« Nous savions que le projet devait être celui des citoyens et que ceux-ci devaient y contribuer, ajoute la gend. Mueller. Nous jouons un rôle collaboratif et non directif. »

Des activités éducatives, culturelles et divertissantes sont organisées pour les jeunes afin de leur montrer des avenues autres que celles des gangs.

Un an après le début du projet pilote de deux ans, on constate les effets positifs du travail d'accompagnement sur les garçons.

« Au début, ils étaient fiers de tous les mauvais coups qu'ils avaient faits jusque-là, raconte la gend. Mueller. Ils n'avaient aucun rêve et n'entrevoyaient rien de bon pour leur vie. On commence à les voir planifier leur avenir et se fixer des objectifs, c'est génial. »

— Deidre Seiden

leur capacité d'exercer leurs activités. Nous allons mobiliser le public et leurs familles contre eux. Nous promettons de soutenir cette vigilance d'ici à ce qu'ils modifient leur comportement », prévoit le surint. pr. Malo.

Ce dernier prédit l'une des quatre issues suivantes pour tous ceux qui sont impliqués dans un gang, par suite de la campagne End Gang Life et des interventions de l'unité : les délinquants violents finiront derrière les barreaux, ils se feront abattre, ils quitteront la province ou ils délaisseront le mode de vie des gangs, l'issue la plus souhaitable.

« Que l'une ou l'autre de ces issues se matérialise, et on peut raisonnablement prévoir une diminution de la criminalité des gangs. Ce qui entraînera finalement un rendement favorable de l'investissement consenti par l'UMECO C.-B. et une sécurité accrue dans nos collectivités », dit Malo.

La campagne End Gang Life, qui allie sensibilisation et répression, produit déjà des résultats. Dans une descente récente au domicile d'un chef de gang, l'équipe antigang a eu la surprise de trouver au mur une affiche de la campagne illustrant une fillette assise sur une balançoire au dessus d'un corps recouvert d'une bâche jaune avec pour légende le message suivant : Are you going to be there when she needs a push? (trad. : Serez-vous là lorsqu'elle aura besoin d'un coup de pouce?)

Le membre a éclaté en sanglots et a dit qu'il ne voulait pas que sa fille grandisse sans son père; il a alors demandé aux agents de l'aider à s'en sortir.

Le serg. Houghton a conçu ses affiches percutantes afin d'avoir le plus d'effet possible sur l'auditoire cible.

D'après les recherches d'AT CURA, on a déterminé le segment de population à cibler dans la première phase, et les meilleurs moyens d'influencer celui-ci.

Jordan Buna, un ancien membre de gang dans le Lower Mainland qui collabore aujourd'hui avec AT CURA, a passé l'affiche en revue. Selon lui, la plupart des messages visant les gangs disent qu'on ira en prison ou qu'on se fera abattre, ce qui n'est pas très efficace puisque les membres le savent déjà – cela fait partie du jeu. La campagne touche une corde sensible.

« Je sais pertinemment que pour beaucoup de types, la fibre humaine est pratiquement anéantie; là où ils peuvent encore ressentir une parcelle d'humanité, c'est lorsqu'ils ont des enfants », explique Jordan Buna.

L'UMECO de la C.-B.

En C.-B., la collectivité, l'école et la police travaillent de concert pour élaborer des stratégies de répression de la violence des gangs dans la province.

Les prochaines phases, tout aussi ciblées, viseront les jeunes ou des cultures particulières, comme la communauté sud asiatique. Au besoin, on élaborera un volet tablant sur un incident donné dans la communauté en question.

UNE NOUVELLE RACE DE MEMBRE

Que la solution provienne de l'UMECO de la C.-B., d'AT CURA ou de la collectivité, elle devra être adaptée au contexte local et fondée sur les études réalisées dans la province pour réprimer la violence.

En Colombie-Britannique, les gangs se distinguent des bandes présentées au petit écran, qui obéissent à la loi « tu restes ou tu meurs » et se confinent dans leur territoire. Leurs effectifs se composent plutôt de membres de différentes races, intelligents et mobiles, d'où la nécessité d'une solution adaptée.

« Ils ne sont motivés ni par le statut socioéconomique ni par l'ethnicité; ils ne répondent qu'à un seul impératif, faire le plus d'argent possible, le plus vite possible », explique le serg. Houghton.

« Dans ma jeunesse, je m'efforçais d'éviter les ennuis, souligne Jordan Buna. Je suis issu d'une famille unie de classe moyenne. »

C'est strictement l'appât du gain qui m'a incité à embrasser le mode de vie des gangs à l'adolescence et au début de la vingtaine.

Les membres de gangs de la C.-B. se font tuer dans des endroits comme le Mexique. Certains parcourent la planète pour exploiter leur entreprise criminelle. Ils se font arrêter qui en Espagne, qui aux Philippines.

Ils sont d'origines ethniques multiples et fonctionnent à la façon d'une entreprise en expansion à l'échelle de la province, du pays et de la planète.

« J'ai discuté avec des universitaires durant l'élaboration du programme, précise le serg. Houghton. Une notion revenait constamment : les collectivités n'ont pas nécessairement un « problème de gang »; le problème est à l'échelle de la province, mais les collectivités en font partie. »

LA PROCHAINE ÉTAPE

L'UMECO C.-B. espère qu'un nombre accru de collectivités s'élèveront contre la violence des gangs. À cause de la médiatisation constante des fusillades et des massacres, le surint. pr. Malo estime que le public se désensibilise au problème. Il pense que la campagne End Gang Life et une couverture médiatique ciblée permettront de mobiliser davantage les citoyens.

« Si la police collabore plus efficacement avec la collectivité et que nous envisageons un système d'intervention communautaire, notre démarche prendra son envol », souligne le surint. pr. Malo.

Ce faisant, tous les groupes concernés vont continuer à mettre leurs ressources, leur expertise et leur expérience en commun pour rendre la collectivité plus sûre pour tous.

« Aucun groupe ne peut faire cavalier seul, peu importe ses moyens, explique Mme Bhatt. La police a besoin de la collectivité, la collectivité a besoin de l'école, et l'école a besoin des responsables politiques. Le partenariat est essentiel. » ■

MOTARDS, À VOS GARDES!

UNE STRATÉGIE QUI CIBLE LES BANDES DE MOTARDS AU CANADA ATLANTIQUE

Par Mallory Procunier

Les bandes de motards criminalisés (BMC) de Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.) risquent dorénavant d'avoir la visite surprise de la GRC et de la Force constabulaire royale de Terre-Neuve (FCRTN) à leurs rassemblements.

Dans le cadre d'une approche concertée des bandes de la province, la GRC et la FCRTN ont élaboré une stratégie visant à renforcer leur présence aux repaires des BMC et à faire connaître ces cibles à la collectivité et aux membres de la première ligne.

Les conseils municipaux ont été les premiers à être sensibilisés aux BMC, plus précisément, à ce que celles-ci tendent à faire lorsqu'elles s'installent dans une collectivité.

« Ils ont eu droit à une abondance d'information sur la réalité. Ils sont maintenant de notre côté, prêts à nous aider à empêcher les BMC de s'installer pour de bon, affirme le serg. Pat Roche de la FCRTN.

Se fondant sur l'information obtenue, le maire de Gander (T.-N.-L.), Claude Elliott, a déjà modifié les règlements municipaux de manière à entraver l'établissement des repaires des BMC. Auparavant, celles-ci pouvaient acheter un bar ou un club en règle. Le conseil municipal peut maintenant leur refuser un permis.

« Aucune explication à fournir, affirme M. Elliott. Nous leur répondons simplement que nous ne leur délivrons pas de permis, que c'est là une décision laissée à la discrétion du conseil ».

L'INTIMIDATION, UN FACTEUR

La Section des renseignements criminels de la GRC (SRC) à Terre-Neuve souhaite également sensibiliser les membres de la première ligne par la création, entre autres, d'un guide profilant les membres de bandes connus dans la province, d'équipes de soutien au renseignement qui jouent un rôle de guet supplémentaire dans les collectivités et de la ligne d'information 1-800-OMG. La FCRTN a également recours à plusieurs de ces outils.

« Vous avez vu quelque chose? Appelez au numéro 1-800 afin de fournir de l'information, explique le s.é.-m. Jim Power de la SRC. Un préposé prend les messages, confirme l'information avec la personne qui l'a fournie, puis l'information est inscrite dans la banque de renseignements ».

La serg. Sue Efford de la SRC affirme que ces initiatives reposent sur la nécessité d'obtenir plus de renseignements sur les BMC et d'améliorer, à la demande des membres de la première ligne, l'échange bidirectionnel des renseignements.

« L'information sur les activités de BMC fournie par des membres de la première ligne nous a permis de mieux cibler nos mesures de répression », soutient la serg. Efford.

La GRC et la FCRTN créeront bientôt des équipes tactiques visibles qui se rendront aux repaires des BMC afin de montrer aux bandes et à la collectivité que la police fait front aux BMC.

« La GRC est parfois déjà au repaire avant que les membres y arrivent, explique M. Elliott. Elle sait ce qui se passe et peut donc intervenir à tout moment ». ■

Dans le cadre d'une approche concertée des bandes de la province, la GRC et la FCRTN ont élaboré une stratégie visant à renforcer leur présence aux repaires des BMC.

GRC

VIDÉO SUR LES MOTARDS

Tous les policiers de la région de l'Atlantique ont maintenant accès à une vidéo d'information sur les bandes de motards criminalisés (BMC). Cette vidéo est un condensé des exposés sur les motards qui sont présentés aux policiers en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, et à Terre-Neuve-et-Labrador.

Dorénavant, au lieu d'assister à un exposé structuré, les policiers peuvent regarder la vidéo au moment qui leur convient.

« Un membre qui a 10 minutes peut regarder le DVD pendant son quart de nuit. On n'a pas à envoyer des membres faire des exposés », souligne la surint. Joanne Crampton.

La vidéo de 10 minutes explique notamment ce que sont les BMC et ce qu'il faut surveiller quand on les intercepte, et donne des conseils pour assurer la sécurité des policiers.

« La vidéo traite des BMC dans la région de l'Atlantique et partout au Canada, ajoute la surint. Crampton, l'off. resp. des enquêtes criminelles à l'Î.-P.-É. Il s'agit d'un outil d'enquête utile qui offre aux policiers de première ligne de l'information sur les BMC en général. »

La vidéo a été distribuée l'automne dernier à chaque agent divisionnaire de renseignements dans la région de l'Atlantique, puis aux détachements, aux policiers de première ligne et aux membres de la Police fédérale de la GRC, ainsi qu'aux services de police municipaux.

— Mallory Procunier

PETITES VILLES SOUS LES PROJECTEURS

LE POTENTIEL DES PETITES VILLES SÉDUIT LES GANGS

Par Sigrid Forberg

Si la plupart brassent des affaires dans les grandes villes, de plus en plus de groupes du crime organisé cherchent à percer dans les villes moins populeuses du Canada.

Ainsi, des endroits comme Yellowknife et des villes albertaines moyennes doivent trouver de nouvelles façons de lutter contre des organisations criminelles et leurs activités illégales, tout en s'occupant des divers défis policiers propres aux communautés de taille plus modeste.

S.é.-m. Craig Peterson

L'automne dernier, la GRC à Yellowknife a réussi deux opérations contre un gang local, qui a permis la saisie de drogues, d'armes à feu et de l'argent, et l'arrestation de 15 personnes.

L'APPEL DU NORD

Au cours de la dernière année, un gang très organisé s'est établi à Yellowknife. Son nom, le gang 856, correspond à l'indicatif régional du Lower Mainland, en C.-B., là où ses membres ont fréquenté l'école secondaire.

« Ils ont mis sur pied une affaire qui leur a rapidement rapporté des millions, constate le s.é.-m. Craig Peterson, sous-officier responsable de la Police fédérale dans les Territoires du Nord-Ouest. Leurs gens arrivaient par avion, faisaient un quart de travail et étaient relevés par une nouvelle équipe. »

Peterson explique l'attrait exercé par Yellowknife par les profits potentiels qu'y voient les trafiquants. Dans une ville où tout coûte jusqu'à quatre fois ce qu'il en est dans le sud, le crack n'est qu'une marchandise parmi tant d'autres.

Aux prises avec des activités de gang, la GRC devait trouver le moyen de recueillir des renseignements sur les membres du gang et d'en faire la surveillance. Dans une petite ville comme Yellowknife, où tout le monde connaît tous les policiers ainsi que leurs véhicules, la surveillance discrète est pratiquement impossible.

Les méthodes d'enquête habituelles étant à oublier ici, il faut compter sur d'autres méthodes et sur les relations établies avec les locaux grâce à la participation à la vie communautaire. L'automne dernier, les policiers ont mené deux opérations qui ont permis de saisir des drogues, des armes à feu, de l'argent et de procéder à 15 arrestations.

« Plus une communauté canadienne n'est à l'abri de la drogue, reconnaît Peterson. Démanteler un gang n'est pas facile, parce que nous devons suivre les règles, et pas eux. Ils peuvent faire jouer 20 joueurs et 5 gardiens, mais nous devons nous en tenir à 5 joueurs et 1 gardien. »

GAGNER EN EFFICACITÉ

Il arrive que la police doive changer les règles pour lutter efficacement contre la criminalité. En Alberta, la GRC, avec des services de police locaux, a créé les équipes ALERT (équipes d'intervention en matière d'application de la loi de l'Alberta).

Financées par l'Alberta, cinq équipes régionales ALERT ont été établies dans des villes de taille moyenne et modeste pour lutter contre le problème grandissant des gangs et du crime organisé. Parvenir à franchir les obstacles traditionnels des territoires de compétence facilite les enquêtes sur ce genre d'activités criminelles.

À Fort McMurray, où affluent les travailleurs du pétrole, le cap. Andrew Ashton, de l'équipe ALERT, affirme que le revenu moyen élevé des ménages attire le crime organisé.

Bon nombre des dossiers ont des ramifications en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique où les gangs sont actifs. Toutefois, selon Ashton, malgré leurs liens avec d'autres groupes et d'autres provinces, les gangs se comportent différemment à Fort McMurray.

« Ils ont compris qu'il y a de la place pour tout le monde et qu'ils n'ont pas nécessairement à se faire la guerre ou à se disputer des territoires comme ils le feraient normalement dans d'autres villes comme Toronto », explique Ashton.

GRANDIR ENSEMBLE

À Red Deer, troisième ville en importance après Edmonton et Calgary et située entre ces deux grandes villes, l'équipe ALERT fait face à des problèmes qui lui sont propres.

« L'autoroute qui relie Calgary et Edmonton est très achalandée, rappelle le serg. Gérald Ouellet, sous-officier responsable de l'équipe. Les organisations criminelles peuvent s'en servir pour faire circuler des marchandises. »

Selon Ouellet, toutes les collectivités d'Alberta subissent des relents des activités de gangs, mais les gangs semblent croire qu'il y a moins de policiers dans les villes de taille moyenne et modeste, et donc plus de possibilités d'y commettre des crimes sans se faire prendre.

Surmonter les obstacles traditionnels des services policiers — surtout dans les villes plus petites où certaines organisations criminelles croient pouvoir exploiter les défis que posent les petites villes à la police — est primordial pour réaliser le but ultime de l'application de la loi et perturber, à jamais si possible, les activités criminelles.

« Le crime organisé ne connaît pas de frontières. Il nous incombe de travailler en collaboration et sans égard aux frontières afin d'assurer la sécurité de toutes nos communautés, fait valoir Ouellet. Il évolue et gagne en efficacité, et nous devons en faire autant. » ■

QUEL RÔLE DOIT JOUER LA POLICE POUR DISSUADER LES JEUNES D'ADHÉRER À UN GANG?

LES SPÉCIALISTES

- **Mark Totten, Ph.D., professeur de justice pénale, Collège Humber, Toronto, auteur de *Gang Life: Ten of the Toughest Tell Their Stories***
- **Cap. Nicole Noonan, Section de la jeunesse, Dét. de Surrey de la GRC, Colombie-Britannique**
- **Gend. Alan Devolin, programme Youth at Risk Development, Service de police de Calgary**
- **Commandant François Bleau, Division du crime organisé, Service des enquêtes spécialisées, Service de police de la ville de Montréal**

MARK TOTTEN, PH. D.

Au cours des dix dernières années, j'ai eu l'occasion de travailler avec la GRC, l'OPP et divers services de police municipaux dans le cadre de projets visant à prévenir l'adhésion des jeunes aux gangs, à encourager les jeunes à en sortir et à réprimer les gangs. J'ai aussi évalué trois projets quinquennaux sur les gangs financés par le Centre national de prévention du crime.

Forts des études canadiennes et étrangères en la matière, nous savons désormais ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Voici quelques-unes des leçons tirées de la recherche :

La police ne peut faire cavalier seul. De vastes partenariats s'imposent avec les organismes en matière d'éducation, de santé, de bien-être de l'enfant, de justice pour les jeunes, de services correctionnels, de toxicomanies et autres. Des partenariats axés sur la mise en commun des ressources et de l'information.

La majeure partie des fonds affectés au problème des gangs au Canada vont à la police et au système correctionnel. Pourtant, les autres secteurs ont un rôle important à jouer. Il nous faut trouver le moyen de réaffecter des fonds aux stratégies d'intervention précoce afin de repérer et d'aider le nombre relativement faible de jeunes à risque dans la collectivité.

Faute d'une supervision et d'un soutien intensifs, ces jeunes deviendront les délinquants violents de demain. Nous sommes à même de réduire considérablement le taux de crimes graves et l'activité des gangs dans la collectivité. La plupart des membres de gangs sont issus d'une famille ayant déjà été impliquée dans des gangs et des crimes graves.

La mise en commun d'information entre la police et les organismes sociaux est essentielle. Le projet Youth Leading in a Good Way au Manitoba et le projet de services anti gang à Regina ont établi des protocoles novateurs en la matière.

De nombreux établissements correctionnels sont infestés de membres de gangs. Certains détenus trempent dans les gangs parce qu'ils ont besoin de protection ou d'obtenir de la contrebande (drogues, cigarettes). Il est très difficile pour les membres de s'affranchir d'un gang une fois incarcérés.

Et une fois libérés, certains détenus membres d'un gang réintègrent leur collectivité d'origine pour recruter des jeunes. Il nous faut trouver des solutions de rechange à l'incarcération.

La police dans les écoles est importante, mais nous devons raffiner notre façon d'affecter les ressources. Les campagnes de peur (par l'entremise notamment de présentations en classe et devant une assemblée d'élèves sur la sinistre réalité de la vie dans les gangs) se sont révélées d'une utilité limitée.

Les agents de police doivent plutôt cibler leurs efforts envers la poignée d'élèves à risque en agissant comme mentors et en essayant de mieux connaître leur milieu familial. Les jeunes qui se livrent à l'intimidation proviennent généralement d'une famille dysfonctionnelle. Ce sont eux qui doivent retenir notre attention.

Les membres de gangs proviennent généralement d'une famille où la violence règne. Toute intervention pour prévenir la violence familiale aura un effet positif sur la vie des enfants.

La prévention n'exige pas nécessairement des fonds additionnels ni des programmes spécialisés. Prendre dix minutes dans la journée pour écouter un jeune peut faire toute la différence.

CAP. NICOLE NOONAN

L'évolution rapide de la technologie creuse le fossé entre les générations. Les nouveaux immigrants font face à des obstacles linguistiques et culturels, et nombre d'entre eux ont connu des événements traumatisants. Les jeunes nés au Canada sont exposés à des tentations et les membres de leur famille n'ont pas les outils nécessaires pour les gérer. Pour ces raisons, entre autres, certains jeunes se tournent vers les gangs.

Même dans un vaste environnement urbain comme Surrey (C.-B.), il faut un village pour élever un enfant, et les membres de la police font partie de ce village. Avec le temps, notre rôle évolue. Les policiers peuvent choisir de jouer un rôle dynamique en prévention criminelle; quel meilleur point de départ que d'essayer de prévenir l'adhésion des jeunes à un gang?

À titre de policiers, nous sommes en mesure de repérer rapidement les jeunes à risque dans le cadre de nos tâches quotidiennes. Par ail-

leurs, il nous est facile de nouer des partenariats communautaires pour venir en aide aux jeunes à risque et intervenir de façon coopérative.

Il y a plusieurs raisons qui poussent les jeunes à faire partie d'un gang, mais le thème récurrent, c'est celui d'une coquille vide sans attachement sain à un adulte constituant un modèle de comportement positif. Ce qui les rend susceptibles de faire de mauvais choix et de tomber entre les mains accueillantes d'un gang. Les policiers peuvent devenir ces modèles de comportement prosocial, ou aiguiller les jeunes à risque vers une personne apte à remplir ce rôle.

À Surrey, le district scolaire, la GRC et l'administration municipale ont conclu un partenariat pour aborder les gangs de jeunes et la violence. Il s'agit de dissuader les jeunes de faire partie d'un gang, et d'inciter ceux qui en sont déjà membres à en sortir.

Dans le cadre de ce programme, intitulé WRAP, les jeunes à risque sont littéralement entourés de ressources et mis en contact avec des adultes constituant un modèle de comportement aptes à les orienter vers un mode de vie sain, prosocial. Deux membres de la GRC sont affectés à plein temps à ce programme, et plusieurs autres, à temps partiel ou à titre bénévole.

Les jeunes sont aiguillés vers le programme par des intervenants divers : professeurs, policiers, agents de probation, travailleurs auprès des jeunes, employés du ministère des Enfants et du Développement de la famille, parents et employés municipaux.

Chaque jeune aiguillé est évalué en fonction des facteurs de risque et de protection et se voit attribuer un gestionnaire de dossier. On crée alors un plan individualisé afin de favoriser les influences positives et d'atténuer les influences négatives. On met en œuvre des interventions adaptées au jeune et à sa culture.

En collaboration avec les partenaires communautaires, on offre au jeune des possibilités d'activités récréatives prosociales, un soutien thérapeuthique, une formation, notamment à l'emploi, jusqu'à ce qu'il atteigne une certaine stabilité.

Le programme présente une efficacité qui ne se dément pas et se mesure par une diminution des démêlés avec la police.

Fait intéressant, on relate d'innombrables cas de jeunes qui ont retrouvé le droit chemin après avoir été aiguillé vers le programme. Nombre d'entre eux attribuent le changement positif dans leur vie au policier qui a pris leur situation à cœur.

Les obstacles ne manquent pas; cela dit, grâce à un engagement soutenu envers les jeunes à risque, ainsi qu'à des partenariats et des interventions dynamiques et coordonnées, la police peut jouer un rôle déterminant en vue de dissuader les jeunes de se joindre à un gang.

GEND. ALAN DEVOLIN

En 2006, Calgary a connu une intensification sensible des crimes et de la violence des gangs, qui étaient le fait de deux principales factions enlisées dans le mode de vie des gangs.

Cette violence a provoqué une augmentation des homicides, dont un triple meurtre, le 1er janvier 2009, au cours duquel un passant innocent a été abattu dans un restaurant de la localité.

Aujourd'hui, nombre des personnes associées à cette violence sont soit mortes, soit incarcérées. À long terme, une intervention durable s'impose pour empêcher les jeunes d'embrasser ce mode de vie.

Conscient du problème, le Service de police de Calgary (SPC) a collaboré avec des partenaires à l'élaboration d'une stratégie concertée axée sur des initiatives d'éducation, de prévention ciblée, de perturbation, de répression et d'enquête.

Un volet important de cette démarche est le programme Youth at Risk Development, dit YARD, lancé en 2008 par le SPC et les services communautaires et de proximité de la ville de Calgary.

Il s'agit d'une initiative communautaire d'intervention précoce visant à soutenir les jeunes de 10 à 17 ans faisant partie d'un gang ou susceptibles d'y adhérer.

Initialement financé par le Centre national de prévention du crime (CNPC), le gouvernement albertain a pris la relève en 2011 par l'entremise du fond de confiscation civile, de façon à couvrir le coût des initiatives communautaires.

Le programme est passé de deux à quatre équipes formées chacune d'un policier et d'un travailleur social autorisé. Avec le soutien d'un psychologue des services de santé provinciaux, tous travaillent étroitement avec le jeune, sa famille, l'école et les organismes communautaires en vue d'élaborer un plan individualisé adapté aux besoins et aux facteurs de risque du participant.

Le policier et le travailleur social travaillent de concert pour établir une relation positive avec le jeune et l'aider à prendre des décisions judicieuses dans sa vie.

Une fois mobilisés, le jeune et sa famille reçoivent un éventail de services adaptés à leurs besoins. En tablant sur les forces du jeune et de sa famille, le programme vise à atténuer les facteurs de risque évalués initialement.

Le programme a permis de réduire les activités criminelles de nombreux participants et a une incidence positive chez les jeunes à risque, notamment en favorisant l'utilisation constructive de leur temps, leurs relations avec des groupes d'amis qui les appuient, l'amélioration de la maîtrise de soi, l'atténuation des facteurs de risque et l'intensification des facteurs de protection.

Parmi les centaines de jeunes et de membres leur famille participant au programme, les exemples de réussite ne manquent pas.

Ainsi, un jeune amateur de basketball, qui autrement aurait pu glisser entre les mailles du filet, a reçu un encadrement et un appui soutenus. L'adolescent a eu l'occasion de se rendre aux États-Unis pour participer à un tournoi de dépistage avec le travailleur de la jeunesse affecté à son dossier, et qui avait aussi une expérience du basketball.

Grâce au soutien du travailleur, l'adolescent a surmonté les épreuves et su profiter du tournoi. À son retour au foyer, il a assumé les fonctions d'entraîneur adjoint de l'équipe et travaille désormais dans des camps d'entraînement. Il s'est également vu offrir une bourse sport-études universitaire.

Le programme YARD s'inscrit dans un éventail de stratégies élaborées de concert avec les partenaires communautaires pour aborder les volets d'éducation, de prévention, d'intervention précoce, de traitement et d'application nécessaires pour accroître la sécurité et réduire le crime.

En partenariat avec les intervenants de la collectivité, cette démarche aide à détourner les jeunes Calgariens des gangs et du crime.

COMMANDANT FRANÇOIS BLEAU

Le programme PSI-Montréal a vu le jour en 2009. Il a pour but d'encadrer durant cinq ans des individus âgés de 15 à 25 ans, qui ont obtenu une sentence reliée à la criminalité gangs de rue et qui sont à haut risque de récidive. Ce programme a pour objectif de réduire la délinquance lucrative avec violence, augmenter la participation des jeunes à des activités prosociales et intensifier la surveillance des jeunes. Le but ultime est de leur offrir des alternatives à la délinquance de violence.

La stratégie du programme réside sur une approche intégrée des axes de répression, prévention et intervention clinique. Cette vision nécessite le partenariat de policiers, de travailleurs sociaux des centres jeunesse, d'agents de

probations juvéniles et adultes, de procureurs de la couronne et de travailleurs de rue.

Le projet est principalement financé par le gouvernement fédéral (2.5 millions$ sur 5 ans). Il est dirigé par le Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire. L'ensemble des intervenants travaille de concert dans le but d'encadrer les sujets les plus délinquants.

Un travail en étroite collaboration entre les intervenants au travers d'un comité opérationnel (la cellule) permet d'assurer un suivi serré des clients et une prise en charge efficace de ces derniers. Il est ainsi possible de rapidement évaluer ou réévaluer la situation de chaque client et d'adapter les actions en fonction de ses besoins propres.

PSI-MTL est déployé dans des arrondissements ciblés en raison d'une liste de critères sociologiques. Brièvement, le milieu doit posséder un nombre suffisant de délinquants résidents, une présence d'organismes de rue et une volonté politique des élus. Des arrondissements municipaux furent sélectionnés sur le territoire de Montréal en fonction de ces critères.

Le comité opérationnel effectue une sélection de candidats, en fonction du haut risque de récidive et de la nature de violence de leur délinquance. Le candidat doit signer un engagement devant le juge. Il s'engage à suivre le programme PSI-Mtl, sinon il sera judiciarisé en cas d'échec.

Le programme est basé sur 18 semaines. Il y a trois phases égales de six semaines :

La surveillance intensive réalisée par des policiers et des agents de probations juvéniles et adultes, qui surveillent le respect des conditions de remise en liberté du sujet. Concrètement, il y a des vérifications de couvre-feu et des rencontres aléatoires pour discuter avec le sujet.

Le suivi clinique effectué par des travailleurs sociaux. Ils donnent des ateliers sur la gestion de la colère et les comportements prosociaux. Le tout dans le but de les munir d'outils, afin d'éviter le passage à l'acte.

Le soutien. En cas de difficulté, le sujet est orienté vers des ressources communautaires qui viennent le soutenir dans sa réinsertion sociale.

À la fin des 18 semaines, le sujet reçoit une reconnaissance.

Un bilan de ce projet est en rédaction pour l'automne 2014. Ce qui ressort sommairement de l'expérience, c'est qu'il y a une diminution des actes de violence auprès de sujets ayant participé au programme PSI-Mtl. Le projet a permis aussi d'améliorer la cohésion de l'ensemble des intervenants impliqués dans la prise en charge de jeunes délinquants. ■

Serg.-dét. Lee Jones

Le graffiti de gang commence à prendre une allure artistique attribuable aux tagueurs du style hip-hop qui se joignent aux gangs de rue et font découvrir leur talent.

LES GRAFFITIS DE GANGS

Par le serg.-dét. Lee Jones, Service de police de Saskatoon, Saskatchewan

Violence, drogues et jeunes défavorisés. Voilà les premières idées qui viennent à l'esprit des policiers lorsqu'ils pensent aux gangs. Mais, il y a un autre aspect, parfois négligé et souvent considéré de façon superficielle, qui définit les gangs : le graffiti.

Au Canada, les graffitis reflètent les tendances du monde moderne. Il s'agit, pour la plupart, de tags hip-hop, mais on en voit qui sont génériques, sociopolitiques et de gangs.

Voyons le graffiti de gang comme le journal de la rue. Le lire, c'est de la collecte de renseignements dans sa forme la plus pure et donne un aperçu ponctuel de la culture de gangs dans la collectivité concernée.

Le graffiti de gang sert à plusieurs fins importantes.

D'abord, il indique la présence d'un gang. Une stratégie que les nouveaux gangs utilisent particulièrement pour annoncer leur création. Les graffitis sont alors plus fréquents et plus nombreux. Pour le public, il s'agit du premier signe de présence d'un gang. Pour la police, c'est une preuve qui corrobore les renseignements transmis par des sources.

Ensuite, il peut définir les mouvements du gang et les zones contrôlées par ce dernier. Au Canada, l'usage de graffitis pour marquer un territoire n'est pas aussi répandu que dans les villes américaines, comme Los Angeles. Aux États-Unis, bien souvent, les gangs se soucient de délimiter leur territoire, car ils peuvent être très nombreux dans une petite zone urbaine.

Enfin, le graffiti communique les messages du gang. Il s'agit généralement d'appels, de menaces et de déclarations. Les menaces sont les plus fréquentes et sont habituellement adressées à des gangs et gangsters rivaux, mais parfois, elles sont destinées à la police.

DÉCHIFFRER LE MESSAGE

Dans sa forme et sa présentation, le graffiti a tendance à s'inspirer de la culture. Certains gangs utilisent des symboles en plus de la terminologie commune. Par exemple, « 4/25 » signifie « pour la vie », et « 187 » est une « menace de mort », le chiffre 187 correspondant à l'article du code pénal californien traitant d'homicides – autre influence des gangs américains au Canada.

Généralement, le graffiti comprend des chiffres liés à l'alphabet. Cependant, les gangs influencés par la culture hispanique donnent à leurs créations murales une dimension plus artistique, fidèle à la culture mexicaine. Cette

tendance est en évolution, car les gangs de rue bénéficient des talents des tagueurs du style hip-hop qui joignent leurs rangs.

La principale différence entre le graffiti de gang et les autres formes de graffitis réside dans l'utilisation d'un tag.

Les gangs de rue autochtones canadiens ont l'habitude de fusionner les lettres. Par exemple, Native Pride devient NP, en une seule lettre.

Bien que ce tag soit souvent abrégé, il n'est pas rare de le voir écrit au long pour que le lecteur puisse en saisir le sens.

Aux yeux du public, le graffiti est souvent lié à un gang. Cette croyance erronée est renforcée par le fait qu'un grand nombre de graffitis de gang ne sont pas l'œuvre d'un gangster mais celle d'un aspirant ou de quelqu'un qui s'identifie à la culture de gangs.

Le graffiti portant la signature d'un vrai gangster se distingue notamment par des identificateurs personnels, tels que son nom de rue ou ses initiales.

Étant donné qu'il est défini comme méfait dans le *Code criminel du Canada*, il ne fait pas toujours l'objet d'enquêtes approfondies, sauf dans les villes et les régions dotées de groupes ou d'agents de lutte contre les graffitis.

Il y a un avantage inestimable à traduire les responsables en justice. Sachant que le *Code criminel* prévoit l'alourdissement des peines, prouver qu'un identifiant de gang est utilisé par des gangsters permet à la Couronne de demander des peines plus sévères pour les contrevenants si les circonstances le justifient.

N'oublions pas les renseignements que nous fournit le graffiti de gang. Je vous donne un exemple : Blessé au travail, j'ai dû m'absenter pendant trois mois. À mon retour, j'ai mentionné au chef du groupe des crimes de rue du Service de police de Saskatoon que les activités des gangs de rue Indian Posse et Crazy Cree diminuaient, et que le Native Syndicate avait pris la relève. Il me l'a confirmé et m'a demandé comment je le savais puisque j'avais été absent pendant un certain temps. Je lui ai répondu que j'avais lu les graffitis. ■

Le serg.-dét. Lee Jones a immigré de l'Angleterre au Canada en 2000 après avoir servi pendant 12 ans dans les rangs de l'armée britannique. Au Service de police de Saskatoon (SPS), il est devenu expert des graffitis de gangs grâce aux neuf ans qu'il a consacrés aux enquêtes criminelles dans ce domaine. En 2006, il a mis sur pied un groupe de lutte contre les graffitis à plein temps pour le SPS et, plus tard, a créé un cours en ligne d'enquête sur les graffitis.

Les gangs de rue autochtones canadiens ont en commun l'habitude de fusionner les lettres de leur identifiant, par exemple NP, en une seule lettre. Bien qu'un identifiant de gang soit souvent abrégé, on le verra parfois écrit au long pour que le lecteur puisse en saisir le sens.

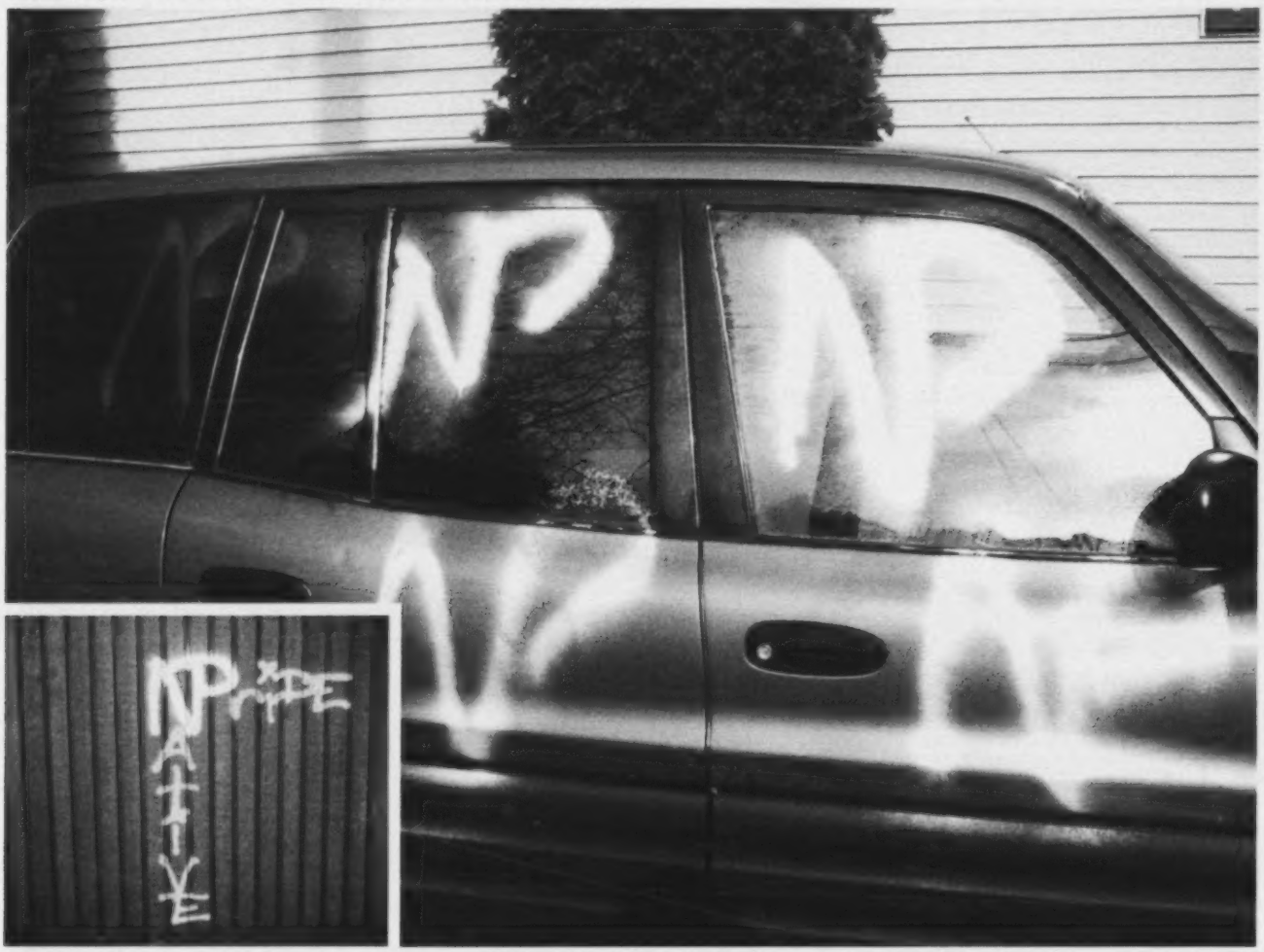

Serg.-dét. Lee Jones

UNE QUESTION DE MÉFIANCE

DES LIENS CRIMINELS FORGÉS DANS LA VIOLENCE

Par Paolo Campana, Département de sociologie, Collège Nuffield, Université d'Oxford, Royaume-Uni

Malgré l'image parfois séduisante qu'en donnent les films, la vie est dure dans le monde interlope — et les affaires aussi. Les voleurs se volent entre eux, les mafieux flinguent leurs complices ou les vendent à la police, et les associés en affaires manquent à leur parole.

Les criminels doivent aussi se passer de bien des mécanismes conçus pour le monde légitime, comme les tribunaux et les contrats ayant force obligatoire. Les réputations se font difficilement connaître et leur fiabilité est souvent douteuse.

Force est de constater, devant la masse de faits anecdotiques sur les organisations criminelles, que le monde interlope est peuplé de bien des individus égoïstes et indignes de foi. Joseph Pistone le confirme dans ses mémoires : la confiance est une denrée rare dans ce milieu, même chez les mafieux qui ont fait le serment de respecter un code d'honneur.

Cet agent spécial du FBI a réussi à s'infiltrer dans la tristement célèbre famille Bonanno pendant six ans sous le nom fictif de Donnie Brasco. Comme lui, Tommaso Buscetta, mafieux sicilien devenu témoin de l'État, mentionne dans ses mémoires que les membres de la pègre soupçonnent constamment leurs associés. Ils ont tendance à douter de la parole de ces derniers et n'hésitent pas, en cas de pépin, à les accuser de manquement aux ententes convenues.

Les criminels, et les mafieux en particulier, évoluent dans un climat de méfiance généralisée. Cette culture du doute n'empêche pourtant pas les organisations criminelles d'exister et de mener quotidiennement leurs activités illicites, parfois si complexes qu'elles s'exercent entre l'Amérique latine et l'Amérique du Nord, l'Europe ou l'Australie. Comment les criminels parviennent-ils à collaborer et à surmonter les difficultés de taille inhérentes à leur milieu?

Au cours d'une étude dont les résultats ont été publiés récemment dans *Rationality & Society*, Federico Varese et moi avons examiné les mécanismes qui permettent aux criminels de travailler ensemble dans un contexte étranger aux lois et, dans une certaine mesure, à la confiance.

Les menaces de violence expliquent en bonne partie la fidélité aux ententes. Par contre, user de violence s'avère souvent coûteux, surtout là où les forces de l'ordre exercent une action efficace. La violence peut attirer l'attention, entraver les activités d'un groupe et semer l'incertitude parmi des associés. Au-delà d'un certain seuil, elle perturbe complètement le fonctionnement de l'organisation.

LES GAGES DE FIDÉLITÉ

Les criminels utilisent diverses stratégies pour faire valoir leur engagement et leur fiabilité, histoire de convaincre un complice qu'ils ne le duperont pas, ne le dénonceront pas et ne s'enfuiront pas avec le magot une fois le crime commis.

Le hic : comment le complice peut-il avoir la certitude que ce ne sont pas juste des vœux pieux? Ces promesses viennent après tout d'individus peu fiables. Il est assez facile de prendre un tel engagement, mais pas de le faire de manière suffisamment crédible pour que le complice accepte de conclure une entente.

La littérature fait état de plusieurs stratégies permettant d'asseoir la crédibilité d'un engagement. Dans notre article, nous en abordons une, à savoir la prise en otage.

La prise en otage comme gage de fidélité à une promesse est une pratique qui ne date pas d'hier : la Rome antique y avait déjà recours à la fin de la Deuxième Guerre punique (202 av. J. C.).

La monarchie britannique se fie à la même stratégie pour garantir la sécurité du monarque lorsqu'il prononce son discours annuel devant le Parlement. Ce jour-là, un membre éminent du Parlement est retenu au palais de Buckingham et « libéré » seulement au retour du monarque. C'est un usage maintenant purement protocolaire, mais encore en vigueur.

Là où la confiance fait défaut et où aucun tiers ne veille au respect des ententes, la prise en otage est un moyen de forcer l'adhésion à une démarche jugée souhaitable. Dans une organisation criminelle, deux éléments précis entrent alors en jeu : la violence et la parenté.

La violence constitue pour les groupes criminalisés une forme de punition essentielle, mais elle permet aussi de favoriser la collaboration si l'on détient des renseignements compromettants sur une personne qui y a eu recours.

Le cas échéant, la personne sera moins portée à manquer à son engagement, sachant qu'on peut dénoncer son passé violent aux autorités. Entre mafieux, le fait d'avoir commis des actes de violence peut donc servir de gage de confiance crédible.

Un autre moyen de décourager la trahison et donc de favoriser la collaboration est de confier des tâches clés à de proches parents. Si la réussite de l'organisation les avantage, ces derniers seront plus susceptibles d'en épouser les intérêts.

Mais il y a plus : comme il est généralement plus facile de connaître l'identité et les déplacements d'un parent que ceux d'un inconnu, il est également plus facile de lui infliger une punition. C'est utile dans les cas où le membre contre lequel on veut sévir a des liens de parenté avec le parrain ou avec un autre associé.

Tommaso Buscetta en sait quelque chose. Pendant la deuxième guerre de la Mafia, qui s'est déroulée en Sicile de 1982 à 1984, huit membres de sa famille ont été assassinés, dont deux fils et un frère, même s'ils n'avaient aucun rôle dans la Mafia. D'autres ont subi le même sort après sa défection. Les proches parents sont donc, dans les faits, les otages de l'organisation.

Contrairement aux Romains et à monarchie britannique, cependant, la Mafia ne prend pas physiquement des otages, du moins dans les pays où l'application de la loi se fait de manière efficace et active. Plutôt que des personnes, elle détient des renseignements, notamment sur les allées et venues des proches de ses associés. (Vu sous cet angle, le recrutement local peut aussi être interprété comme une forme adoucie de prise en otage.)

LE CRIME ORGANISÉ DISSÉQUÉ

Federico Varese et moi avons chacun été autorisés à analyser la preuve déposée rela-

tivement à deux affaires entendues par des tribunaux italiens.

La première concernait un groupe de la Camorra napolitaine, qui était basé près de Naples et avait des ramifications en Écosse et aux Pays-Bas. La seconde portait sur un groupe de la Mafia russe qui s'était déplacé de Moscou à Rome dans les années 1990.

Les deux groupes étaient surveillés depuis un bon moment. La police écoutait à leur insu les conversations téléphoniques de certains acteurs clés.

Pour les besoins de notre étude, nous avons codé l'information contenue dans les transcriptions de façon à voir quels membres de l'organisation communiquaient entre eux et à quelle fréquence.

Nous avons également codé le contenu des échanges entre deux membres de la Mafia afin de faire ressortir quatre fonctions distinctes : la gestion du groupe, les travaux de recherche, les activités de protection et les investissements financiers (entreprises tant légitimes qu'illicites).

Les données relatives à la Camorra font état d'environ 1 400 contacts entre 51 membres; celles qui se rapportent à la Mafia russe indiquent 295 contacts entre 22 membres.

Nous avons par ailleurs codé les renseignements sur les antécédents de chaque membre, y compris ses liens de parenté avec le parrain (dans le cas de la Camorra) ou avec tout autre membre du groupe (dans le cas de la Mafia russe).

Le codage de tâches n'impliquant aucun recours à la violence nous a permis de vérifier si les acteurs ayant révélé des antécédents de violence étaient plus susceptibles de collaborer à des tâches sans aspect violent.

Après le codage de tous les éléments d'intérêt, nous étions finalement en mesure de vérifier si le fait de révéler des renseignements compromettants sur des actes violents ou d'avoir un lien de parenté avec un membre de l'organisation augmentait effectivement la collaboration.

Les résultats ont confirmé les deux hypothèses.

La révélation de renseignements sur des actes de violence influe effectivement sur la fréquence des contacts et de la collaboration entre deux acteurs, y compris à l'égard d'activités qui n'exigent aucune violence (p. ex. l'acquisition de ressources telles que des comptes bancaires) ou auxquelles la violence pourrait même nuire (p. ex. le blanchiment d'argent dans un nouveau territoire).

Le même constat s'applique aux liens de parenté. Or, notre étude démontre aussi que la révélation d'antécédents de violence crée des liens encore plus forts que la parenté, même dans les groupes criminels fondés sur les liens de sang, comme la Camorra.

L'exploitation des liens de parenté reste un moyen courant de favoriser la collaboration entre criminels, mais les organisations mafieuses préfèrent miser sur d'autres facteurs lorsqu'elles en ont la possibilité. La preuve que la voix du sang ne parle pas nécessairement plus fort chez elles.

La confiance est certes un problème de taille pour les criminels. La police peut exploiter cette faiblesse en jouant la carte de l'imprévisibilité, par exemple en passant sous silence une saisie de drogues aléatoire. Ce genre de mesure augmente la méfiance entre les criminels et peut sonner le glas d'une entente de collaboration déjà fragile.

Il y a également moyen de neutraliser les stratégies de prise en otage par la dévalorisation des otages. Lorsque le moyen de pression est un renseignement compromettant, il suffit d'en réduire la valeur par une négociation de plaidoyer, car c'est la peine imposée par l'État relativement à un acte donné qui crée la nature compromettante d'un renseignement sur cet acte.

Mentionnons enfin les programmes de protection des témoins mis sur pied partout dans le monde pour réduire notamment l'utilité des proches parents à titre d'otages en les réinstallant dans un endroit secret sous une identité nouvelle. ▪

Paolo Campana est chercheur à l'Extra-legal Governance Institute du Département de sociologie de l'Université d'Oxford. L'article intitulé « Cooperation in Criminal Organizations: Kinship and Violence as Credible Commitments », qu'il a corédigé avec Federico Varese, a paru récemment dans la revue Rationality & Society.

LES GANGS ET LE PARTAGE

CE QUE LA POLICE DE CINCINNATI A RETENU DES RÉSEAUX SOCIAUX

Par le capitaine Daniel W. Gerard, Service de police de Cincinnati, et Murat Ozer, Ph.D., Université de Cincinnati

En entendant « réseaux sociaux », policiers et citoyens penseront d'emblée à la possibilité de se retrouver ou de partager du contenu via un site de réseautage, comme Facebook, Twitter, YouTube ou Instagram.

À lui seul, Facebook compte plus de 1,3 milliard d'abonnés qui diffusent plus de 350 millions de photos et 20 millions de vidéos par jour sur leurs comptes. YouTube attire plus de 800 millions d'utilisateurs qui y versent chaque jour 65 heures de vidéos à la minute. Et il faut aux 645 millions d'abonnés Twitter à peine cinq jours pour générer un milliard de gazouillis. Les réseaux sociaux sont devenus un mode de communication incontournable aujourd'hui.

Les criminels ont eux aussi adopté ces outils pour communiquer entre eux et pour se vanter de leurs activités illicites. Aussi, les policiers doivent consulter les différentes applications des réseaux sociaux – ils auraient tort de négliger ces sources ouvertes susceptibles de leur procurer des éléments essentiels à leurs enquêtes.

Quand on la combine aux données dont dispose la police, l'information de source ouverte peint un portrait complet des délinquants et de leurs modes opératoires. L'enquêteur peut y trouver la confirmation de ce qu'il soupçonne ou être aiguillé dans une toute autre direction.

NORTHSIDE TALIBAND

La Police de Cincinnati (CPD), avec ses partenaires de l'Institut des sciences judiciaires (ICS) de l'Université de Cincinnati, a commencé à parcourir les comptes de gangs de rue criminels sur les réseaux sociaux en 2008, en cours d'enquête sur le gang Northside Taliband.

Mettre le gang au cœur de l'enquête était une stratégie nouvelle puisque avant, tant les enquêtes que la répression visaient surtout des criminels particuliers et leurs activités criminelles.

L'enquête sur le Northside Taliband a été ouverte en mai 2008 et a duré six mois. De tous les gangs criminels de Cincinnati, le Taliband était le plus grand, le plus violent et le plus organisé. Ses membres se livraient régulièrement à des agressions armées, au trafic d'armes à feu, à des vols à main armée ou non, à des vols résidentiels et commerciaux et au trafic de stupéfiants à un niveau intermédiaire.

Tôt dans l'enquête, la police a compris qu'il lui fallait trouver une façon de régler les problèmes que posait la gestion des données. Elle devait pouvoir mieux gérer le gros volume de preuves qu'elle amasserait dans une enquête criminelle de cette ampleur.

Tous les services de police recueillent au quotidien des masses de données brutes et des informations tirées de rapports. Les sources de ces données ne sont pas liées, ce qui rend l'information sur les délinquants difficile à consulter, à compléter ou à exploiter.

Il n'en allait pas autrement pour le CPD. Mais plutôt que de se lancer à la quête du logiciel commercial qui lui conviendrait, il a appelé ses partenaires de l'ICS à son aide.

En moins de deux semaines, un doctorant en justice pénale de l'ICS avait conçu une nouvelle base de données sur les gangs adaptée à la collecte et à la gestion de toute l'information liée au Taliband. Les policiers de Cincinnati ont ensuite documenté le moindre contact officiel connu entre la police et des membres du gang au cours des cinq dernières années et les ont tous saisis dans cette nouvelle base de données.

Pour la première fois, les policiers ont pu voir aisément quels membres du Taliband avaient été arrêtés ensemble, interrogés ensemble, victimisés ou soupçonnés ensemble d'un crime donné.

Pendant que s'élaborait la base de données, les policiers du CPD, avec l'aide d'un étudiant à la maîtrise en justice pénale de l'ICS féru des divers sites de réseaux sociaux, ont entrepris une recherche d'information publiée par les membres du gang sur les réseaux sociaux.

UN TABLEAU ÉTOFFÉ

Les résultats ont été étonnants. La fouille a révélé la vidéo d'une chanson rap qui faisait étalage des noms et des activités criminelles des membres du gang et plus de 1 800 photos de membres du Taliband, seuls ou à plusieurs, exposant les signes et les couleurs du gang, leurs tatouages et une panoplie d'armes et de drogues.

Ces images ont été versées à la base de données et, grâce à des membres de la collectivité, chaque personne a été identifiée et ses relations avec les autres individus présents dans les photos ont été documentées dans la

Suivre l'activité des membres du Northside Taliband sur les réseaux sociaux a aidé la police de Cincinnati à identifier et à cibler les criminels les plus prolifiques du gang.

Service de police de Cincinnati

nouvelle base de données.

Forts du regroupement en une même base des données policières officielles et des données tirées des médias sociaux, les policiers ont pu associer entre eux des criminels liés au Taliband grâce à leurs associations sociales.

Un réseau de consorts membres du Taliband est clairement ressorti. Le service a pu mieux identifier, prioriser et cibler les délinquants les plus actifs du Taliband afin de les poursuivre.

Le membre d'un gang veut se tailler une réputation dans la rue, parmi ses pairs et ses rivaux. Les enquêteurs n'ont donc pas été surpris de constater que les délinquants les plus actifs étaient aussi ceux qui se vantaient le plus ouvertement de leur activité criminelle dans les réseaux sociaux.

Une fois l'enquête terminée, 71 membres du Taliband et leurs complices ont été arrêtés. Des accusations criminelles sous 95 chefs liés au phénomène de gang ont été déposées contre 13 membres en vue du Taliband reconnus comme les plus criminellement actifs au sein du gang.

Avoir écarté le Taliband des rues du Northside a entraîné une réduction instantanée de 40 pour cent des crimes violents et de la criminalité globale dans le quartier. Aucune fusillade impliquant des membres de gang n'a été rapportée en plus de 90 jours. Les résidents se sont sentis moins impuissants et ont pris des mesures pour assurer une stabilité durable à leur quartier reconquis.

Des commerces nouveaux ont ouvert et de nouveaux résidents ont rénové des bâtisses existantes parce que le quartier leur a semblé prometteur, plutôt que dangereux.

Cinq ans plus tard, le quartier Northside connaît un niveau de criminalité toujours comparable au niveau réduit de la première année et les résidents continuent de veiller avec le CPD à ce que le Taliband ne se réorganise pas et qu'il ne puisse pas se rétablir dans le quartier Northside.

VALEUR DES RÉSEAUX SOCIAUX

Le CPD a tiré des leçons précieuses de l'enquête sur le Northside Taliband.

Premièrement, les criminels sont très présents sur les réseaux sociaux et il est utile de les consulter tous les jours. Avant l'enquête sur le Taliband, le CPD ne consultait jamais les réseaux sociaux, mais les renseignements qu'il y a trouvés dans cette enquête se sont révélés si précieux que le service exige dorénavant de ses analystes du renseignement qu'ils consultent plus d'une trentaine de sites de réseaux sociaux à l'affut d'activités de gang et autres activités criminelles.

Service de police de Cincinnati

Des membres du Northside Taliband montrent des signes du gang sur l'une des nombreuses photos diffusées sur des réseaux sociaux.

Deuxièmement, l'information brute tirée des réseaux sociaux doit être analysée rapidement au regard des données policières connues. Cette analyse permettra de dégager des méthodes ou des tendances et de transmettre sans tarder l'information, sous forme exploitable, aux policiers opérationnels et aux détectives.

Les gangs de rue ne sont plus ce qu'ils étaient, ils ne sont plus l'affaire d'un quartier. Plus que jamais, ils collaborent et se partagent leurs sources de drogues illicites, d'armes à feu et d'argent et se trouvent des cibles prometteuses pour un vol qualifié, où qu'elles soient. Les membres, les territoires, les alliances et les rivalités entre gangs peuvent changer du jour au lendemain.

Pour que leur enquête sur un gang aboutisse, les policiers doivent avoir l'information la plus exacte et la plus fraîche possible sur ses membres et leurs activités.

Troisièmement, avant d'utiliser la moindre publication tirée d'un réseau social aux fins d'une enquête, les policiers doivent consulter le procureur local afin de s'assurer que la preuve ainsi obtenue sera admissible en cour.

Les publications sur les réseaux sociaux changent continuellement. Des photos, vidéos et publications s'y ajoutent, d'autres en sont supprimées. Les conseils du procureur doivent être réguliers afin d'obtenir, de préserver et d'utiliser l'information des réseaux sociaux sans perdre de preuve importante ni violer les droits des suspects.

Enfin, la police doit miser sur ses partenariats avec des chercheurs afin de maximiser l'efficacité de ses enquêtes. Sans l'appui de l'ICS, les enquêtes menées sur le Northside Taliband et plusieurs autres gangs n'auraient pas été possibles.

L'ICS a d'abord conçu la base de données, puis a montré au personnel du CPD comment l'utiliser. Une fois recueillie l'information sur les délinquants, l'ICS a montré aux policiers comment associer les membres du gang après analyse des réseaux sociaux.

L'analyse des réseaux sociaux a rapidement permis d'identifier les membres du Taliband qui avaient le plus d'influence sur les autres ainsi que la hiérarchie du gang. Le CPD a ainsi pu cibler l'ensemble du gang pour ses divers crimes, plutôt que quelques individus.

L'enquête axée sur le groupe a réduit de beaucoup la criminalité violente dans toute la ville de Cincinnati et changé les façons de faire du CPD. Le service exploite aujourd'hui à la fois la base de données d'origine sur les gangs et les techniques d'analyse élaborées par l'ICS que les policiers ont appris à utiliser.

Dans une enquête criminelle, les réseaux sociaux sont un outil d'enquête aussi important que négligé. La technologie continue d'évoluer et l'utilisation à des fins criminelles des divers réseaux sociaux continuera de s'étendre.

Les criminels continueront en effet d'utiliser les réseaux sociaux pour faciliter leurs activités criminelles et pour s'en vanter. Et c'est pour éviter d'y être distancés par eux que les services de police doivent constamment renouveler leurs efforts afin d'en extraire des renseignements. ■

Serg. Ben Sewell

Des graffitis et des dommages matériels sont courants dans le nord du Manitoba.

UNE FORMULE PROACTIVE

LE PHÉNOMÈNE DES GANGS AUTOCHTONES AU CANADA

Par Sigrid Forberg

Devant le phénomène des gangs autochtones, la police canadienne estime devoir adopter une stratégie différente, faire preuve de patience et mettre les choses en contexte.

Dans l'Ouest, en particulier, la GRC favorise des stratégies qui vont au-delà de la répression et qui ciblent en partie ce qui rend les gangs attrayants aux yeux des aspirants.

CERNER LE PROBLÈME

Le nord du Manitoba connaît sa part de violence. Thompson, pôle commercial du Nord, est aussi l'une des villes les plus violentes du pays.

Le serg. Ben Sewell, responsable de l'Équipe de soutien à la réduction de la criminalité (ESARC) installée à Thompson, rappelle que la violence dans ce coin de pays trahit l'activité des gangs.

Il ne s'agit pas nécessairement de groupes du crime organisé traditionnel. Par rapport à ce que la police voit dans les grandes villes, les gangs et leurs activités se limitent pour la plupart à leur propre communauté.

« En gros, les jeunes se tiennent ensemble, et dans le contexte de violence que connaît le Nord, ils finissent par former un gang, constate le serg. Sewell. Il m'arrive de penser que certains groupes ne sont pas de vrais gangs, mais plutôt des bandes de voyous qui sévissent dans leur communauté. »

Cela dit, ils demeurent une menace pour la sécurité publique dans leur milieu au même titre que les grands gangs connus du Manitoba, comme le Native Syndicate et les Manitoba Warriors.

Ils sèment derrière eux dommages matériels, agressions et désordre général, et le fait qu'ils s'appellent « gangs » leur attire l'attention des gangs dangereux et extrêmement organisés, qui pourraient vouloir écarter ces rivaux, leur disputer leur territoire perçu.

« Au nord, nous avons deux fois plus d'homicides, deux fois plus d'agressions et deux fois plus de voies de fait graves que dans le reste de la province, précise le serg. Sewell. Il y a ici beaucoup plus de violence pour une foule de raisons variées, allant des problèmes sociaux à l'isolement et aux conditions de vie dans le nord du Manitoba. »

Au service de 22 détachements de la GRC établis pour la plupart dans de petites communautés isolées des Premières nations, l'ESARC a été créé en 2011 pour les aider à s'occuper de manière plus préventive de la violence dans ces localités.

ÉTABLIR DES PARTENARIATS

De la même manière, la GRC en Alberta travaille depuis longtemps à sa stratégie pour contrer l'activité des gangs dans ses collectivités des Premières nations.

L'insp. Dennis Fraser, des Services de police autochtones de la GRC en Alberta, affirme que le problème des gangs dans l'ouest découle de situations complexes, notamment la toxicomanie.

« Là où il y a de l'argent, il y aura de la drogue, et il y aura des gangs », résume l'insp. Fraser.

Il donne en exemple Enoch, en banlieue d'Edmonton, et Fort McMurray, haut-lieu de la production pétrolière. La proximité de villes et d'industries lucratives comme celles du pétrole et du gaz pour ces communautés frappées par des difficultés socioéconomiques persistantes les rend particulièrement vulnérables aux groupes du crime organisé.

La stratégie albertaine repose sur quatre piliers : l'éducation et la sensibilisation, la cueillette de renseignements, la répression et des stratégies de retrait. Les ressources étant limitées, l'insp. Fraser favorise depuis quelque temps les stratégies de retrait.

Les policiers de première ligne et ceux des groupes opérationnels de la Gendarmerie s'occupent déjà fort bien des trois autres piliers. Mais quand son équipe a dressé la liste des ressources offertes aux membres de

gangs désireux d'en sortir, elle a constaté la pauvreté de l'aide qui leur était offerte. Il lui a donc fallu établir des partenariats étroits avec divers services externes.

« Nous avons compilé un guide des ressources et des services offerts un peu partout en province pour tout ce que nous ne pouvons pas fournir, comme l'hébergement, explique l'insp. Fraser. Quand un jeune veut sortir du gang, il n'a nulle part où aller. Alors nous faisons la liste de ce qui existe et nous essayons de l'y aiguiller. »

Deux membres de son équipe, le s.é.-m. à la retraite Darrel Bruno et le gend. Clayton Bird, se sont affairés à établir ces partenariats et à les faire connaître à divers publics : membres de la GRC, Service correctionnel et collectivités de partout en province.

« Avec un membre ou deux, ça limite ce qu'on peut faire. Notre force nous vient de la mobilisation d'autres corps policiers, de services gouvernementaux et surtout des collectivités », insiste l'insp. Fraser.

Les partenariats les plus prisés sont ceux passés avec les gens que le s.é.-m. Bruno appelle les moteurs et les brasseurs de la communauté.

GÉRER LES CRIMINELS

Localement, l'obstacle le plus nuisible n'est pas tant ce qui se passe dans la communauté que ce qui lui fait défaut. Le serg. Sewell rappelle qu'une personne devient membre d'un gang surtout pour avoir l'impression de faire partie de quelque chose.

« Ça flatte l'égo, on vous respecte, tout le monde travaille à atteindre un même but », ajoute-t-il.

Dans le Nord, la demande est forte pour les services policiers et les détachements peuvent être à court de personnel. Il peut déjà être difficile de répondre aux demandes d'intervention, on a peu de temps à consacrer à la prévention.

D'où l'importance de l'ESARC. Son mandat est axé sur la gestion des délinquants. Les membres de l'équipe sont là pour aider à faire le suivi des délinquants réputés prolifiques qui sont en liberté conditionnelle, pour s'assurer qu'ils respectent les conditions de leur remise en liberté. Les collectivités du Nord en profitent énormément.

« Ils augmentent nos effectifs, mais surtout, ils sont des experts en manipulation de sources et en gestion des délinquants, aussi j'aime les jumeler avec mes jeunes, pour qu'ils apprennent à leur contact », explique le s.é.-m. Rusty Spragg, chef du Détachement de Cross Lake.

Cross Lake est une importante communauté des Premières nations dans le nord du Manitoba. Elle a connu sa part de problèmes avec la drogue (et des gangs), mais la situation s'est améliorée récemment. Avec l'aide des membres de l'ESARC et de la communauté, des gros joueurs de la place ont été arrêtés, accusés et condamnés à des peines d'emprisonnement.

L'ESARC fait aussi du mentorat et de l'éducation. Chaque année, elle organise une conférence sur le renseignement et la réduction de la criminalité dans le district nord du Manitoba pour discuter de stratégies applicables dans le contexte qui lui est propre. Et dans les collectivités, étant donné le grand nombre de jeunes membres qui y sont affectés, elle offre mentorat et soutien au travail.

« Vous devriez voir l'étincelle apparaître dans les yeux de mes hommes, dit le s.é.-m. Spragg. L'ESARC leur montre quoi faire et ensuite, je les vois se dire "Je peux le faire." Nous n'en demandons pas plus. Nous voulons leur montrer et en faire de meilleurs policiers. »

SE RESPONSABILISER

Pour être un meilleur policier, il faut parfois savoir attendre que la collectivité elle-même soit prête non seulement à accepter le changement, mais à y contribuer.

« C'est le volet éducation qui prime alors, explique le gend. Bird. La population se responsabilise, met de côté ses différends au profit de l'entraide. C'est là qu'on voit poindre les résultats attendus. »

Prenons l'exemple de la communauté de Maskwacis, anciennement appelée Hobbema. Pendant 10 ans, les médias ont braqué leurs feux sur les activités de gang qui s'y jouaient. Il a fallu que plusieurs jeunes soient tués par balle pour que la communauté décide qu'assez, c'était assez.

Quand la population s'est sentie interpelée, les choses ont commencé à bouger. Il y a moins de dix ans, on comptait entre 400 et 500 membres de gangs dans la communauté. En 2013, il n'y en avait plus que 130. Un tel succès s'explique par une action profonde, aux racines du problème.

« L'un des principaux problèmes en cause ici est la pauvreté, estime le s.é.-m. Bruno. Si on éliminait la pauvreté, je crois que nous verrions une réduction appréciable de plusieurs problèmes sociaux, notamment celui des gangs. »

Le s.é.-m. Bruno rappelle qu'une part importante de la population de ces communautés est analphabète — en particulier chez les détenus. On n'y pense pas, mais cela entraîne une foule d'autres problèmes. Par exemple, la personne qui ne sait ni lire ni écrire ne peut pas obtenir un permis de conduire. Et sans permis de conduire, il est pratiquement impossible de se rendre à un lieu de travail dans plusieurs de ces localités.

C'est à ces problèmes qu'il faut s'attaquer pour rendre moins attrayante l'option du gang, tant dans la population autochtone que dans le reste de la population canadienne. Mais le s.é.-m. Bruno et le gend. Bird sont formels : les communautés ne doivent pas s'attendre à des résultats instantanés.

« Ce que nous répétons le plus souvent est : patience. Il a fallu du temps pour en arriver là, il faudra du temps pour en sortir », rappelle le gend. Bird. ■

Le gend. David Michaud de l'ESARC participe à une interception routière à Norway House (Manitoba).

ESARC

NOUVELLE PLATEFORME, MÊMES ACTIVITÉS

ÉTUDE EN LIGNE SUR LES HABITUDES DES GANGS DE RUE

En 2011, pour une étude commandée par Google Ideas, David Pyrooz, de la Sam Houston State University, au Texas, a interviewé, avec Scott Decker et Richard Moule fils, de l'Arizona State University, 585 membres de gangs (anciens, actuels et potentiels) sur leur usage d'Internet. Il a expliqué à Mallory Procunier les résultats de l'étude et son importance pour la police.

Service de police de Cincinnati

Plusiers agences policières confie maintenant la surveillance quotidienne de réseaux sociaux à l'affût d'activités de gang et d'autres activités criminelles.

VOTRE ÉTUDE DONNE À CROIRE QUE LES GANGS DE RUE N'UTILISENT PAS INTERNET À DES FINS DE RECRUTEMENT OU DE CYBERCRIMINALITÉ. POURQUOI?

Les gangs recrutent des gens en qui ils ont confiance, et Internet est un milieu foncièrement indigne de confiance, où il est trop difficile de distinguer le vrai du faux. Sur Facebook, vous ne savez pas si vous parlez à un policier ou à un jeune de la banlieue qui veut vous avoir comme ami. Et puis, pourquoi recruter en ligne quand il y a un immense bassin de jeunes dans votre quartier? Les gangs n'ont ni besoin ni envie d'utiliser Internet pour ça.

Ils ne s'en servent pas pour commettre des cybercrimes complexes, non plus. Nous sommes partis de l'hypothèse générale que le comportement des gangs hors ligne influe sur leur comportement en ligne. Parce qu'ils se livrent à beaucoup d'actes de violence et de formes de criminalité extrêmes dans la rue, nous pensions qu'ils en feraient autant sur Internet. C'est ce que nous avons constaté. Mais nous avons aussi vu qu'ils n'exploitent pas vraiment le potentiel criminel du Web. Ils ne commettent pas de cybercrimes complexes et n'établissent pas de liens avec d'autres organisations criminelles. Ils préfèrent les crimes de nature plus agressive qui impliquent des menaces et d'autres comportements du genre, comme dans la rue. Alors ils ne font rien de très évolué, en grande partie par manque de connaissances technologiques.

QUEL USAGE FONT-ILS D'INTERNET?

Internet offre une belle plateforme pour mousser les réputations. Les gangs s'en servent beaucoup pour vanter leurs exploits en ce qui a trait aux femmes, aux drogues et aux bagarres. C'est une forme extrême de valorisation de marque qui ressemble presque à une vidéo hip hop très stéréotypée. YouTube est une vraie petite machine publicitaire pour les gangs. Faites une recherche avec le mot « gangs » ou une variante et vous verrez beaucoup de vantardises, de batailles et de menaces. Vous obtiendrez ainsi des milliers de résultats. La police utilise en général cette information pour ouvrir de nouveaux dossiers ou alimenter des dossiers en cours.

COMMENT LEURS ACTIVITÉS EN LIGNE INFLUENT-ELLES SUR CE QU'ILS FONT DANS LA RUE?

Il y a un lien entre les deux. Nous savons qu'Internet est maintenant le prolongement de la vie sociale. Facebook, Twitter et les autres médias sociaux effacent progressivement la distinction entre ce qui se fait en ligne et ce qui se fait hors ligne. L'inquiétant, c'est que les comportements en ligne ont une incidence sur ce qui arrive dans la rue. Du moment qu'ils ont un téléphone intelligent, les gangs n'ont plus besoin d'Hollywood pour les porter à l'écran. Sur Internet, tout va vite, devant un immense public, avec très peu de contraintes réglementaires, ce qui permet aux gangs d'y faire passer leurs messages. Il suffit d'un commentaire désobligeant sur un quartier ou la petite amie d'un membre de gang pour déclencher une guerre en règle.

QUE PEUVENT FAIRE LES CORPS DE POLICE POUR SURVEILLER LES ACTIVITÉS DES GANGS EN LIGNE?

Bien des organismes font un excellent travail de ce côté, mais il reste du pain sur la planche. Certains ont formé des groupes de travail voués exclusivement à ce genre de surveillance. Beaucoup d'agents spécialisés dans la lutte contre les gangs essaient de se faire des « amis » et de pénétrer des réseaux d'influence pour obtenir de l'information.

On peut aussi cibler des adresses IP ou aller sur YouTube et télécharger des vidéos. La documentation et l'identification font partie des forces de la police. Il est essentiel de se familiariser avec la culture. De cette façon, quand on voit des mots clés s'employer, que ce soit à Toronto, New York ou Los Angeles, on sait les reconnaître. Par exemple, quand quelqu'un parle de biscuit sur Twitter, on sait qu'il s'agit d'une arme à feu à New York. Rester au courant de la culture aide à prévoir les tendances quant aux comportements des gangs.

DANS QUELLE PROPORTION LES MEMBRES DE GANG SONT-ILS ACTIFS DANS LES MÉDIAS SOCIAUX?

Notre étude a été réalisée à Los Angeles, Cleveland, St. Louis, Phoenix et Fresno, auprès de personnes qui en étaient à différents stades de la procédure de justice pénale. Nous avons découvert qu'environ 80 pour cent des membres de gangs, anciens et actuels, ont une présence en ligne, ce qui est conforme aux moyennes nationales et légèrement inférieur à ce qui s'observe chez leur groupe d'âge. L'étude date cependant de 2011, et les choses changent vite. À l'époque, 70 pour cent des sujets étaient sur Facebook, environ 40 pour cent sur MySpace, et 10 à 15 pour cent sur Twitter. J'imagine que l'utilisation de Twitter doit s'être beaucoup amplifiée, même en seulement deux ans.

QU'EST-CE QUI A MOTIVÉ GOOGLE À COMMANDER CETTE ÉTUDE?

La société Google a commandé l'étude parce qu'elle s'intéresse aux comportements extrémistes, vu sa forte présence sur le Web.

"IL SUFFIT D'UN COMMENTAIRE DÉSOBLIGEANT SUR UN QUARTIER OU LA PETITE AMIE D'UN MEMBRE DE GANG POUR DÉCLENCHER UNE GUERRE EN RÈGLE."

Bien des groupes extrémistes délaissent leurs anciennes méthodes, telles que la distribution de dépliants et la diffusion de propagande à la radio AM. Ils peuvent maintenant utiliser Internet pour trouver des sympathisants et des recrues.

Google s'intéresse non seulement à l'usage que font ces groupes d'Internet, mais à la question de savoir si Internet peut promouvoir le décrochage de leurs membres, c'est-à-dire inciter des membres actifs à quitter le milieu.

AVEZ-VOUS FAIT DES CONSTATS DE CET ORDRE?

Non. Internet influe beaucoup sur les activités des gangs, mais semble ne jouer au mieux qu'un rôle indirect dans le processus de décrochage. Les gens ne restent pas très longtemps dans un gang. Seul un faible pourcentage de membres y reste plus de quatre ans. La plupart des jeunes n'en font partie que brièvement parce que le gang ne répond que partiellement à leurs besoins fondamentaux. Le plus souvent, c'est la progression naturelle de la vie qui les amène à quitter le gang : ils trouvent un emploi, ils forment un couple, ils ont un enfant.

Un autre facteur qui entre en jeu est le désenchantement. La violence rassemble les membres du gang et favorise sa cohésion, mais au-delà d'un certain seuil, elle devient repoussante. Les membres se lassent de la violence et du harcèlement de la police. Dans la mesure où il favorise la violence, Internet contribue indirectement aux motivations qui incitent les gens à quitter un gang.

Comme bien d'autres aspects des gangs, l'usage qu'ils font d'Internet est souvent entouré de sensationnalisme. C'est un angle nouveau et intéressant, qui suscite beaucoup de curiosité. Les gangs, leurs actes de violence et leurs comportements extrêmes attirent l'attention, mais la plupart du temps, leurs membres ne font que se tenir ensemble. Ils vont au centre commercial, à l'école, au cinéma, au terrain de basket. On voit la même tendance en ligne. Rien de trop excitant. Ils s'envoient des messages instantanés, vont sur YouTube, font des opérations bancaires, achètent des chansons sur iTunes et magasinent en ligne, bref ils font des choses typiques de leur âge. Mais de temps à autre, ces habitudes anodines laissent entrevoir un côté plus sombre. Je trouve important de faire la part des choses. La majorité des activités en ligne des gangs ne sont pas criminelles, tout comme la majorité de leurs activités dans la rue. ■

Dans le cadre d'une étude commandée par Google Ideas, David Pyrooz s'est penché sur les activités en ligne des membres de gang.

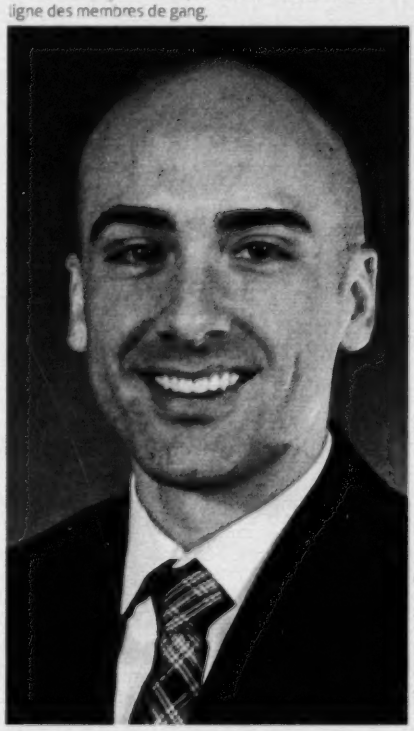

Photo offerte par David Pyrooz

LES GANGS D'AUJOURD'HUI

LEURS MEMBRES SONT MOBILES ET TRAVAILLENT EN RÉSEAU

Par C.E. Prowse, Ph.D., Département d'anthropologie, Université de Calgary et Université Mount Royal (Alberta)

En Amérique du Nord, la définition du terme « gang de rue criminalisé » est devenue particulièrement floue car les chercheurs, les membres de la communauté chargée de l'application de la loi et les médias ont tendance à utiliser ce terme pour désigner autant des groupes de jeunes peu structurés que d'influentes organisations criminelles.

Les gangs d'aujourd'hui semblent nettement moins structurés que les gangs typiques du modèle traditionnel occidental : il y a très peu de différenciation des rôles, les individus sont perçus comme les membres d'une équipe et ils n'ont pas tendance à se doter d'un code vestimentaire ni à revendiquer un territoire bien défini ou un secteur comme étant le leur.[1]

Bref, les gangs d'aujourd'hui présentent une structure opérationnelle différente des modèles établis de groupes du crime organisé et de gangs occidentaux défendant un territoire qu'ils considèrent comme le leur.

En comparant les définitions tirées de diverses sources, on constate que le terme « gang de rue » désigne généralement des groupes présentant un ensemble de caractéristiques, dont les principales sont les suivantes :

- réunir de jeunes adultes et parfois aussi des adultes;
- avoir un nom, ou encore un chef ou une structure reconnaissable;
- défendre un « territoire » géographique, économique ou criminel;
- regrouper des membres unis par des liens soutenus ou des contacts réguliers;
- se livrer à des activités criminelles, et possiblement à des actes de violence.

Bien que les gangs d'aujourd'hui et les gangs correspondant au modèle nord-américain traditionnel partagent ces caractéristiques, la différence entre eux réside dans l'importance accordée à chacun de ces éléments et dans la durabilité de la structure du groupe.

GANGS D'AUJOURD'HUI

Comme les gangs traditionnels, les gangs d'aujourd'hui ont un chef reconnu, mais ils n'ont pas de structure durable. Leurs membres font partie d'un même réseau, mais n'occupent pas de rôles définis et stables.

Pour cette raison, j'ai choisi de comparer les membres de gangs d'aujourd'hui aux membres d'une équipe, en référence à l'analogie de l'équipe sportive dont les décisions sont prises par un chef et dont les actions reposent sur les capacités de chacun des joueurs.

À la grande mobilité des joueurs des gangs d'aujourd'hui s'ajoute la mobilité géographique des gangs, tout aussi importante, qui complique la tâche des organismes d'application de la loi cherchant à démanteler ou à perturber leurs activités criminelles.

En raison de la mobilité de leurs membres, les gangs d'aujourd'hui accordent moins d'importance à la notion de territoire géographique et mettent plutôt l'accent sur leurs territoires économiques ou certaines marchandises en particulier. Cette caractéristique les libère de toute contrainte d'ordre géographique et de toute difficulté associée à une structure fixe.

La mobilité géographique peut par ailleurs entraîner des violations de territoire qui font éclater des conflits avec les gangs de rue ancrés au territoire sur lequel on a empiété.

La mobilité des gangs d'aujourd'hui n'est toutefois pas un obstacle à la stabilité de leur composition. Bien qu'il puisse sembler contradictoire de comparer les membres des gangs d'aujourd'hui aux joueurs d'une équipe sportive et d'ajouter que le groupe est doté d'une structure, il ne faut pas oublier que les membres des gangs font souvent partie du réseau personnel du chef de leur gang. En soi, cela assure la continuité de la composition des gangs.

Les chefs de gangs d'aujourd'hui utilisent des réseaux internationaux qui définissent leur territoire économique et les marchandises au cœur de leurs activités.

CE QUE CELA IMPLIQUE POUR LA POLICE

Les gangs d'aujourd'hui et les gangs correspondant au modèle traditionnel occidental — ou encore des gangs d'aujourd'hui faisant le commerce de différentes marchandises — peuvent coexister, mais cette situation est, au mieux, précaire. En général, ce n'est qu'une question de temps avant que le territoire d'un gang soit envahi et que la violence explose.

La durée de la période de calme qui suit les épisodes de violence dépend dans une certaine mesure de l'importance de leurs répercussions, que ce soit d'autres actes de violence ou des arrestations.

Il a été observé qu'en période de guerre entre deux gangs ou même entre deux groupes affiliés à un même gang, les gangs ou les groupes rivaux fournissent souvent de l'information à la police.

Une telle collaboration annonce généralement une escalade de la violence et peut indiquer que des joueurs ont évolué au point de pouvoir former leur propre gang : ils sont en mesure d'être en concurrence avec d'autres gangs en vue de s'affilier à un groupe du crime organisé et, par voie de conséquence, d'obtenir une source de revenus prévisible pour les membres de leur réseau.

Les joueurs qui font de telles tentatives sont bien conscients qu'ils peuvent eux aussi être la cible de ceux à qui ils tentent de couper l'herbe sous le pied et que le gang rival ne veut absolument pas faire du mal à une personne innocente qui se trouverait au mauvais endroit au mauvais moment, ne voulant pas attirer l'attention de la police, des médias, des politiciens et de la population. Pour ces joueurs, les endroits les plus sécuritaires sont les lieux publics très fréquentés, où se trouvent de nombreux témoins potentiels.

Cependant, lorsque la rivalité entre gangs s'aggrave à un point tel que la seule façon de cibler un rival comporte des risques, la menace à la sécurité publique devient plus ou moins inévitable.

Lorsque des coups de feu sont tirés au vu de tous — particulièrement si on y vient rapidement — la police devrait soupçonner l'urgence pour les groupes impliqués de mettre fin à une lutte de pouvoir. Il est essentiel, d'un point de vue d'enquête et de renseignement, de connaître les raisons de cette urgence.

La rivalité entre gangs et les épisodes de violence qui y sont associés mettent souvent la population en danger, et leur caractère dramatique risque d'attirer l'attention sur le crime organisé. De plus, le chef de gang

de rue impliqué dans un délit ayant mis d'innocents citoyens en danger risque de voir le groupe du crime organisé auquel il est associé le laisser tomber.

Le chef de gang de rue qui n'est plus en mesure de payer ses joueurs n'a pas vraiment d'autre choix que de se livrer à des activités encore plus risquées. Ce faisant, il risque davantage d'être arrêté par la police, auquel cas la police pourra obtenir des renseignements sur un échelon plus élevé du crime organisé.

Dans tous les cas, le chef demeure au cœur du réseau du gang d'aujourd'hui. Il est l'intermédiaire avec le crime organisé et est le seul à connaître les joueurs, à leur donner des ordres et à leur assigner les différents types d'activités criminelles.

GÉRER LE MODÈLE DES GANGS D'AUJOURD'HUI

L'utilisation du terme « gérer » reflète le caractère structuré des gangs de rue d'aujourd'hui, leurs échanges avec le crime organisé et leur mobilité et leurs liens internationaux potentiels.

Les initiatives communautaires visant à mettre fin au recrutement de jeunes à risque par les gangs ont connu un certain succès lorsque les gangs étaient attachés à un secteur géographique donné, selon le modèle traditionnel nord-américain. De même, les programmes visant le renforcement des capacités des communautés touchées par les activités des gangs de rue ont été utiles dans le cadre des enquêtes policières.

En revanche, les gangs d'aujourd'hui, dont les joueurs passent d'un territoire de compétence policière à un autre, sont plus difficiles à perturber. La mobilité des joueurs dans un monde de plus en plus connecté confirme que les réseaux des gangs d'aujourd'hui reposent sur une multitude de relations appartenant aux cercles de vie, de travail ou de loisirs du chef, qui englobent souvent des amis de ses amis.

Ainsi, les stratégies ciblées de police communautaire visant l'identification des membres du réseau social d'un chef de gang de rue sont prometteuses.

La mobilité associée aux gangs d'aujourd'hui complique la tâche des enquêteurs de police. Elle ralentit les enquêtes touchant plusieurs territoires de compétence et exige plus que jamais l'échange d'information entre les services de police.

Les enquêtes policières continuent de reposer, dans une plus ou moins grande mesure, sur un modèle de gang de rue au mode opératoire et à la composition stables, qui ne correspond pas aux gangs d'aujourd'hui.

Lorsqu'un gang d'aujourd'hui se forme, les liens qui ont déjà été noués dans la communauté favorisent grandement les tentatives d'intervention.

Dans une certaine mesure, les joueurs faisant partie du réseau social d'un chef de gang sont connus dans la communauté de par leur propre réseau social ou leurs activités quotidiennes. Voilà pourquoi il est primordial que les policiers établissent et entretiennent des partenariats dans la communauté, de façon à ce que ces liens soient déjà solides au moment où la police en aura besoin.

La « loi du silence » à laquelle les services de police sont confrontés dans leurs enquêtes témoigne du fait que la population a peur de dévoiler de l'information.

Les relations avec la communauté procurent à la police comme aux communautés des avantages qui vont bien au-delà du propos du présent article. Réelle ou non, la peur des représailles de gangs ralentit les enquêtes.

Les gens qui choisissent de se manifester dès le début de l'enquête risquent d'amener la police à rassembler davantage d'éléments de preuve matériels et à se fier moins à l'apport d'autres témoins.

La transition des gangs occidentaux, dont la composition et le territoire géographique sont fixes, aux gangs d'aujourd'hui, caractérisés par la mobilité des joueurs et des territoires géographiques, remet en cause les partenariats existants entre la police et la communauté, qui devraient passer de la planification stratégique proactive au raisonnement stratégique proactif.

Cette transition nécessite toutefois des partenariats durables avec des intervenants de la communauté. Le refus d'effectuer cette transition ne ferait qu'avantager les gangs d'aujourd'hui. ▪

M^me^ Cathy Prowse, Ph.D., a été policière pendant 25 ans pour le Service de police de Calgary et détient un doctorat en anthropologie. Elle enseigne actuellement au Département d'anthropologie de l'Université de Calgary et à l'Université Mount Royal dans les domaines du contrôle social, de la criminalité et de la justice.

Références

[1] PROWSE, C.E., « *Defining Street Gangs in the 21st Century* », Springer-Briefs in Criminology, 2012.

VOIR LES INDICATIONS SUBTILES

COMMENT RECONNAÎTRE UNE PERSONNE ARMÉE

Quand un poste s'est ouvert au sein de l'Équipe nationale de soutien à l'application de la Loi sur les armes à feu (ENSALA), de la GRC, qui offre son appui aux policiers pour tout ce qui touche les enquêtes sur les armes à feu, le gend. Chris Young a sauté sur l'occasion. Depuis, il a mis la main à des centaines de dossiers aux quatre coins de Terre-Neuve-et-Labrador. Deidre Seiden s'est entretenue avec lui sur la formation qui aide les policiers à repérer une personne armée.

COMMENT ÊTES-VOUS DEVENU FORMATEUR EN RECONNAISSANCE DE PERSONNES ARMÉES?

J'ai passé les cinq dernières années à travailler exclusivement à des enquêtes visant des armes à feu. J'ai suivi des cours spécialisés en la matière donnés par d'autres organismes d'application de la loi du Canada et des États-Unis. Dans mon poste au sein de l'ENSALA, je suis chargé de présenter des exposés sur le sujet, tant au personnel de mon propre organisme qu'à celui de corps policiers étrangers. Je dis toujours, au début de l'exposé sur les caractéristiques de la personne armée, que nous enseignons en fait bien peu de matière nouvelle aux policiers; notre travail consiste vraiment à leur rappeler de rester attentifs aux diverses particularités qu'ils remarquent déjà chez les personnes armées en tant que policiers chevronnés.

QUELLES SONT CERTAINES DES CARACTÉRISTIQUES D'UNE PERSONNE ARMÉE?

Une des choses que je mentionne lors de l'exposé d'une demi-journée que je présente aux policiers est la tendance à toucher fréquemment une arme dissimulée.

Les criminels utilisent rarement un étui, signe visible qu'ils portent ou ont porté une arme à feu. Ils gardent donc leur arme sur eux, dans une poche ou à la ceinture, par exemple, ce qui les amène inconsciemment à la toucher souvent du coude pour vérifier si elle est encore là, surtout en descendant de voiture. C'est un geste que bien des policiers font aussi, sans même s'en rendre compte.

D'autres signes courants se voient à l'habillement du sujet. Les criminels choisissent souvent leurs vêtements en fonction du besoin précis de mieux dissimuler des armes à feu. Par exemple, ils peuvent enfiler des morceaux excessivement amples ou mal adaptés au temps qu'il fait.

À QUOI FAUT-IL PORTER ATTENTION AU PREMIER ABORD, LORS D'UN CONTRÔLE ROUTIER PAR EXEMPLE?

Pour reconnaître les signes d'une personne armée dans un véhicule, il faut notamment surveiller les mouvements des occupants. Il est impossible pour un sujet de tirer une arme à feu de sa ceinture ou de sa poche sans hausser les épaules, ou de la cacher sous le siège ou dans un compartiment à l'arrière du siège sans les baisser. Ce sont des choses que les policiers remarquent déjà avant la formation, mais on essaie d'aller plus loin et de les amener à réfléchir au pourquoi de ces mouvements.

EST-CE GRAVE SI LE POLICIER SE TROMPE?

La reconnaissance de ces signes corporels contribue avant tout à la sécurité du policier. Il s'agit de lui rappeler que le fait de remarquer ces caractéristiques réduit les chances de se faire surprendre par un sujet armé. La méthode n'a rien de scientifique, alors elle n'est pas infaillible. Les signes relevés ne serviront pas de base à une poursuite pénale, mais ajoutés à d'autres facteurs, ils font partie des motifs raisonnables nécessaires à l'exécution d'une fouille.

COMMENT EST-CE UTILE AU POLICIER?

Au final, cette formation peut sauver la vie d'un agent. C'est surtout un outil pour favoriser la sécurité du policier. En voyant ces signes, vous prendrez conscience de la possibilité que le sujet puisse être armé et de la nécessité d'user de prudence; si vous procédez à une fouille et que vous découvrez une arme à feu sur le sujet, vous devriez noter dans votre calepin les caractéristiques que vous avez remarquées chez lui et qui vous ont porté à croire qu'il était armé. ■

Il est toujours bon pour les policiers de se faire rappeler les comportements et mouvements subtils d'une personne armée même s'ils savent les reconnaître pour la plupart, affirme le gend. Chris Young.

ARMÉS ET DANGEREUX

PETITS GANGS, MAIS GROS PROBLÈMES POUR HAÏTI

Par Deidre Seiden

À Port-au-Prince, en Haïti, les gangs de rue peuvent menacer la stabilité de tout le pays.

Les policiers chargés de la surveillance et du contrôle de ces gangs, qui sont pour la plupart petits et éloignés, ont un défi complexe à relever.

Pendant des décennies, des politiciens ont engagé des gangs brandissant machettes et armes à feu pour écraser toute résistance à leur autorité en leur permettant de terroriser le pays en toute impunité. Certains politiciens ont toujours recours à cette pratique pour imposer leur volonté.

Le gend. Carl Bouchereau de la GRC a passé une année au sein de la Police des Nations Unies (UNPOL) en Haïti comme agent de renseignements au Joint Mission Analysis Centre (JMAC). Ce groupe intégré de militaires, de policiers et de civils de partout au monde recueille des données afin de produire des renseignements exploitables par les dirigeants de la mission.

« Des politiciens ou des partis politiques embauchent souvent des gangs pour déstabiliser une région, explique le gend. Bouchereau. La population finit par croire qu'elle n'est pas en sécurité. Le gouvernement actuel est en place depuis quelques mois et rien n'a changé, même que la violence s'aggrave. »

Les gangs sont implantés dans les quartiers de la capitale et ils comblent des lacunes au sein de la société, de même que sur le plan des services municipaux et sociaux.

« Ils agissent comme la mafia, affirme Athena Kolbe, candidate à un doctorat à l'Université du Michigan et dont l'étude porte sur les gangs et les groupes armés en Haïti. Ils comblent des besoins sociaux ou matériels de base, notamment en matière de sécurité, mais le prix est élevé. »

« Lorsqu'ils assurent la sécurité, ils ont recours à des méthodes extrajudiciaires, poursuit Mme Kolbe. Ils coupent les mains de ceux qui commettent des vols et tuent ceux qui perpètrent des crimes dans leur quartier. Les peines qu'ils infligent sont beaucoup plus sévères que celles qui seraient imposées si la justice fonctionnait vraiment. »

Gend. Carl Bouchereau

Des policiers de l'ONU et des militaires arrêtent plusieurs membres de gangs lors d'une opération au camp pour personnes déplacées de Solino (Port-au-Prince), en Haïti.

ARMÉS ET DANGEREUX

En tant que chef des camps pour personnes déplacées (CPD) de l'UNPOL à Port-au-Prince, le lieutenant Éric Coulombe, du Service de police de Québec, connaît trop bien les gestes violents commis par ces gangs : extorsion, meurtre, viol, vol, enlèvement et trafic de drogues.

Après le tremblement de terre de 2010, qui a forcé le déplacement d'un million de personnes, un grand nombre de gangs liés à un quartier ont commencé à se partager le territoire.

« Ils sont très difficiles à surveiller et à contrôler parce que la population a très peur de ces criminels et qu'elle hésite à en parler par peur de représailles », déclare le lieut. Coulombe.

Selon lui, la meilleure façon de démanteler et de neutraliser ces gangs consiste à créer un réseau d'informateurs pour les infiltrer, une approche adoptée par la JMAC.

« Nous passons beaucoup de temps sur la rue à discuter avec des sources, des membres de gangs et d'autres personnes qui nous informent de ce qui se passe au sein des gangs, de qui a tué qui et pour quelle raison, des enlèvements et de ce qui surviendra dans les jours à venir », explique le lieut. Jacques Lamontagne, un policier de Montréal qui a récemment effectué une mission en Haïti comme chef d'équipe pour la JMAC.

SOURCE DU PROBLÈME

Il ne suffit pas d'arrêter les membres des gangs.

« Certains gangs pourraient avoir des liens avec la Police nationale d'Haïti (PNH), précise le lieut. Lamontagne. Les chefs de gang peuvent tous demander de l'aide à quelqu'un si la police veut les arrêter. Il s'agit d'un réel défi pour la PNH, et pour l'UNPOL, qui tente d'aider la PNH à se débarrasser des gangs. »

Avec l'aide de l'UNPOL, Haïti s'efforce de mettre en place un service de police professionnel.

« Il reste beaucoup de travail à faire, mentionne Mme Kolbe. La corruption est toujours très présente et on constate encore un manque de professionnalisme. Il est possible de faire plus, mais beaucoup de progrès ont été réalisés. »

La meilleure approche à adopter pour régler le problème complexe des gangs consiste d'abord à déterminer pourquoi ils existent.

Adopter une approche énergique pour lutter contre les gangs et envoyer leurs membres en prison ne corrigera pas le manquement dans la société que ces derniers comblent. Mme Kolbe ajoute qu'un autre gang s'empressera de répondre aux besoins.

« On ne peut pas se débarrasser des gangs simplement en les confrontant, poursuit Mme Kolbe. Il faut déterminer qui ils sont, pourquoi ils existent et quelles sont les conditions sociales à l'origine des gangs, parce qu'en ce moment, en Haïti, les gangs comblent des manquements dans la société et sur le plan des services municipaux et sociaux. » ■

LES FAITS

LA DISTRACTION AU VOLANT

L'utilisation accrue de cellulaires a contribué à la hausse du nombre de collisions sur les routes. Un simple texto (p. ex. LOL) peut entraîner la mort. Devant cette nouvelle menace à la sécurité routière, nous présentons les statistiques suivantes pour montrer combien est dangereuse la distraction au volant.

Le terme « distraction au volant » désigne toute action qui déconcentre le conducteur (utiliser son cellulaire, manger, régler la radio, se maquiller, se raser...).

Il existe trois types de distraction : visuelle – quitter la route des yeux, manuelle – lâcher le volant et cognitive – penser à autre chose en conduisant.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le conducteur qui utilise un cellulaire au volant court quatre fois plus de risques d'avoir un accident que celui qui n'en utilise pas. L'option mains libres ne semble pas réduire ce risque puisque c'est l'action de parler et non de tenir le téléphone qui détourne l'attention.

Des données montrent que la distraction due à l'usage du cellulaire affaiblit les facultés du conducteur de diverses façons. Ce dernier met plus de temps à réagir, ne reste pas dans la bonne voie et suit les véhicules de trop près.

L'envoi ou la réception d'un texto détourne les yeux de la route pendant au moins cinq secondes. Si le véhicule roule à 55 miles par heure [89 km/h], cela équivaut à parcourir la longueur d'un terrain de football sans regarder devant soi.

Au volant, les risques d'accident sont 23 fois plus élevés si on envoie un texto, 2,8 fois si on compose un numéro, 1,3 fois si on parle à quelqu'un ou on l'écoute et 1,4 fois si on essaye de prendre son téléphone.

D'après la Base nationale de données sur les collisions de Transports Canada, entre 2006 et 2011, malgré les campagnes de sensibilisation et les opérations policières, le nombre de collisions fatales attribuées à la distraction est passé de 302 à 352, soit une hausse de 17 pour cent.

Chaque année en Amérique du Nord, la distraction au volant est en cause dans environ 4 millions de collisions.

Les passagers d'un véhicule constituent eux aussi une distraction. Selon le CAA, les conducteurs sont distraits quatre fois plus par les enfants, et huit fois plus par les bébés que par les passagers adultes.

La GRC a signalé qu'à l'été 2013, en Nouvelle-Écosse, la distraction au volant a causé plus de décès que la conduite avec facultés affaiblies. Le bureau d'assurance public de la Saskatchewan a remarqué la même tendance.

Selon le Bureau d'assurance du Canada, les conducteurs distraits ont les facultés affaiblies au même titre que ceux dont l'alcoolémie est de 0,08. À ce niveau, il est illégal de conduire un véhicule.

Le problème du cellulaire au volant est tel qu'il a amené Oprah Winfrey, entre autres célébrités, à prendre position. Sa campagne *No Phone Zone* a séduit plus de 420 000 personnes, qui se sont engagées à laisser faire le cellulaire en conduisant.

Aujourd'hui, 70 pays possèdent des lois interdisant l'usage d'un téléphone portable au volant.

Aux États-Unis, on signale que 11 pour cent des conducteurs de moins de 20 ans impliqués dans des collisions mortelles étaient distraits au moment des faits. Ce groupe d'âge compte la proportion la plus élevée de conducteurs distraits.

La National Highway Traffic Safety Administration indique que chaque jour aux États-Unis, environ 660 000 conducteurs utilisent un cellulaire ou un autre appareil électronique au volant.

Le Transportation Research Institute de Université du Michigan a constaté que 25 pour cent des jeunes conducteurs répondaient à au moins un message texte en conduisant et que 20 pour cent admettaient avoir des conversations texte en conduisant, comparativement à 10 pour cent de parents.

— Par Deidre Seiden

VERS LA PAIX

UN AGENT DE LA GRC EN MISSION AUX PHILIPPINES

La région méridionale des Philippines a longtemps été en proie aux conflits entre deux factions religieuses. Lorsqu'un projet d'accord de paix a été conclu l'an dernier, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international canadien a demandé au comm. adj. Randy Beck de la GRC de présider la Commission indépendante sur la police (CIP) dans la région de Bangsamoro. Le comm. adj. Beck, qui compte 35 ans de service à la GRC, a fait part de son expérience à Sigrid Forberg.

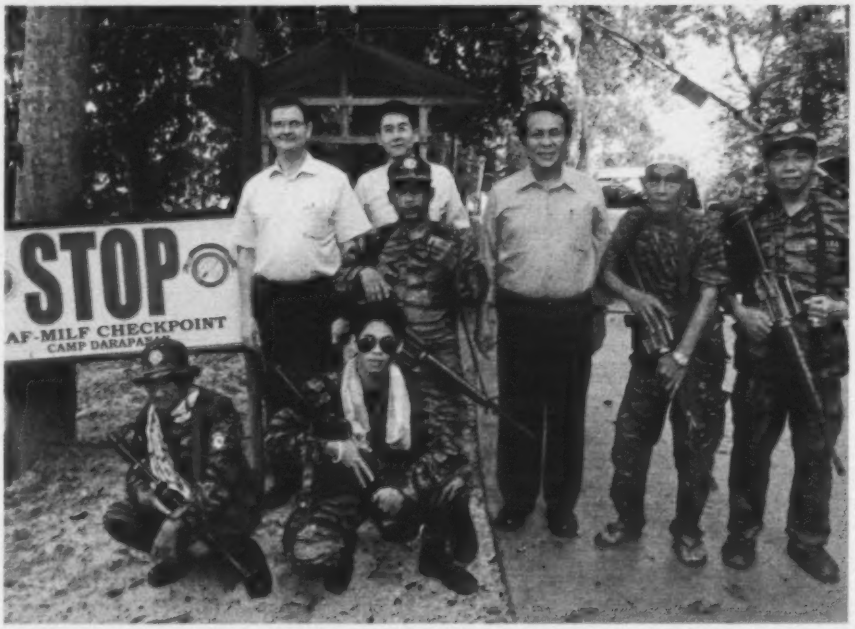

Comm. adj. Randy Beck

Le comm. adj. Randy Beck (à l'arrière, à gauche) avec des membres de la CIP et des combattants du Front Moro islamique de libération à Camp Darapanan, à l'issue d'une consultation pour élaborer un nouveau modèle de police aux Philippines.

QU'EST-CE QUI VOUS A INTÉRESSÉ DANS CETTE MISSION?

Le fait qu'on cherchait à concevoir un nouveau modèle de police et qu'on voulait des recommandations pour un état émergent qui est en plein essor économique. Le pays sortait tout juste d'une période de conflit par suite d'un accord de cessez le feu; le modèle de police constituerait la pierre d'assise pour ériger une société pacifique dans la région qu'on appelle Bangsamoro; voilà ce qui m'a plu.

ET COMMENT CELA S'EST-IL PASSÉ?

L'échéancier très serré qui nous est imposé complique énormément les choses, mais je demeure très optimiste; je pense que nous saurons présenter un rapport positif en temps voulu.

Travailler aux Philippines a été un défi, dans la mesure où il s'agit de ma première affectation à l'étranger. Mais je considère que les Philippins sont le peuple le plus patient de la planète – ils attendent cette paix depuis si longtemps. Ils manifestent cette patience au quotidien; ils désirent ardemment la paix et tous s'y consacrent sans relâche.

QUELLE A ÉTÉ VOTRE PLUS GRANDE DIFFICULTÉ?

Pour moi, le plus difficile a été au tout début – quand je suis arrivé à la Commission, celle-ci était dépourvue d'infrastructure et de capacités. Nous avons dû partir de zéro – nous n'avions ni bureau ni personnel de soutien et notre budget n'était pas confirmé.

C'est alors que le typhon Yolanda s'est déclaré, accaparant le gouvernement philippin et toutes les ambassades et la population. À juste titre, tous les efforts ont été dirigés au secours des sinistrés. Ce qui nous a retardés d'environ quatre semaines. La compression de l'échéancier nous a obligés à adopter une optique de gestion du risque afin d'évaluer à court terme les secteurs les plus à risque, quitte à élaborer des stratégies d'atténuation pour les secteurs que nous ne pouvions aborder de façon satisfaisante.

PAR AILLEURS, QUEL EST L'ASPECT LE PLUS SATISFAISANT?

De voir les gens de Bangsamoro comprendre que la paix durable repose sur l'établissement de services policiers; qu'ils désirent voir les factions poser leurs armes. Ce qui me réjouit, c'est de travailler avec les gens; sentir qu'ils souhaitent ardemment la paix et l'établissement d'une police civile, et coopérer avec la police selon un modèle de police communautaire.

C'est tellement enrichissant de pouvoir appliquer mes 35 ans d'expérience à notre mission, aux consultations, aux entretiens et à l'élaboration d'un nouveau modèle aux Philippines. De pouvoir appliquer le fruit de mon expérience au Canada dans le contexte philippin.

QUELS AVANTAGES TIRENT LE CANADA ET LA GRC DE CETTE MISSION?

Je pense que la paix aux Philippines est avantageuse pour le Canada. Comme je l'ai mentionné à plusieurs reprises, le règlement d'un conflit ne repose pas entre les mains seules de la police. Une paix durable nécessite des solutions politiques et économiques. Alors seulement la police sera en mesure d'assurer la sécurité de la collectivité. L'initiative du Canada dans cette mission permettra le développement économique du sud des Philipppines.

Je lisais dans le journal d'hier que les investissements étrangers dans le secteur de Mindanao dans les 45 premiers jours de 2014 excèdent les investissements globaux effectués en 2013. On observe une telle volonté de la part de la communauté étrangère d'investir dans ce pays émergent et un tel optimisme dans la société philippine; le soutien du Canada à l'élaboration d'un modèle de police à Bangsamoro rapportera des dividendes à l'avenir, j'en suis convaincu. ■

GRC

Les flots déchaînés ont soulevé des bateaux avant de les écraser contre des maisons le long de la côte. On pouvait lire un appel à l'aide sur le bord d'un des bateaux.

APRÈS LE TYPHON HAIYAN

DES EXPERTS DE LA GRC PRÊTENT MAIN-FORTE À INTERPOL

Par l'insp. Tony McCulloch, Services des sciences judiciaires et de l'identité, GRC

Lorsque le typhon Haiyan a dévasté une partie de l'Asie du Sud-Est le 8 novembre 2013, le Canada a préparé une intervention pangouvernementale. Affaires étrangères, Commerce et Développement, Défense nationale, Citoyenneté et Immigration et Santé Canada ont tous offert leur aide. La GRC a elle aussi contribué aux opérations de secours en fournissant son expertise en identification des victimes de catastrophe (IVC) à la cellule d'intervention d'INTERPOL.

Pour bien comprendre le type d'assistance prêtée, il faut saisir la nature et l'ampleur des dommages.

C'est aux Philippines que le typhon géant a causé le plus de ravages. Des sources l'ont même qualifié de plus violent cyclone à avoir jamais touché terre.

Sur la côte, des bateaux emportés par la marée se sont écrasés contre des maisons côtières. En zones habitées, le typhon a continué son balayage, laissant derrière lui plus de 6 000 morts, des immeubles en béton détruits, une infrastructure fragilisée et de nombreuses régions en ruines.

Le gouvernement philippin et l'aide internationale avaient pour priorité de secourir les survivants et d'assurer leur sécurité. Ainsi, la première mesure consistait à dégager la piste d'un aéroport local afin de permettre la coordination et la prestation efficaces des secours qui arrivaient dans la région.

Des équipes de recherche et sauvetage ont été mobilisées, alors que du personnel médical soignait les blessés.

LOURDE TÂCHE

Un autre aspect critique a été de déterminer le meilleur moyen de récupérer les nombreux cadavres. Cette tâche ardue permet non seulement d'identifier les morts et de préserver la salubrité et la sécurité des zones dévastées, mais aussi de gérer une opération difficile, de la façon la plus méthodique, précise et humaine qui soit.

Afin d'entreprendre cette tâche monumentale, deux agents des SSJI de la GRC se sont rendus aux Philippines pour joindre cinq experts étrangers et former une cellule d'intervention d'INTERPOL chargée de l'identification des victimes.

L'équipe est arrivée sur les lieux dans les dix jours suivant la catastrophe. Après une visite des zones les plus gravement touchées pour en évaluer les capacités en matière d'IVC, elle devait préparer un rapport détaillé. Celui-ci visait à exposer au gouvernement tous les moyens d'identification possibles ainsi que le travail de planification à envisager.

Elle a passé deux semaines dans la région pour bien comprendre les conditions sur le terrain et s'est, en même temps, informée des coutumes et traditions locales.

Les membres de l'équipe ont rencontré des responsables du gouvernement et de ministères, et ont parlé aux citoyens, aux travailleurs humanitaires, aux autorités locales et autres dans les collectivités sinistrées. Ils se sont arrangés pour trouver leur chemin au milieu des ruines et ont mobilisé leurs efforts de manière à ne pas entraver les activités urgentes.

ÉVALUATION DES CAPACITÉS LOCALES

Durant les premiers jours de la visite, les membres de l'équipe d'IVC ont interrogé les responsables sur les documents (fiches dentaires) disponibles et les systèmes de classement en place, qui pourraient les aider à accomplir leur tâche. Savoir quels documents ont été détruits par le cyclone a une incidence sur l'approche recommandée

et peut modifier les plans et les processus suivis dans l'identification des morts.

En plus de chercher à connaître les ressources à leur disposition, les membres ont examiné de près les zones dévastées afin de relever des préoccupations environnementales. La récupération et la gestion des victimes de catastrophes présentent des risques sur le plan sanitaire, et il importe de savoir où gérer physiquement les cadavres et les enterrer. Il fallait aussi tenir compte de la conservation adéquate des restes non identifiés et des sites à transformer en fosses communes, au besoin.

Dans le cas des Philippines, les victimes se comptaient par milliers et étaient répandues sur un vaste territoire. Il fallait les examiner une à une pour les identifier correctement. C'est une longue opération dont la vitesse d'exécution dépend de nombreux facteurs (coûts, capacités, expertise, etc.).

L'équipe d'IVC d'INTERPOL garde à l'esprit ces questions pratiques et sait qu'elle doit veiller à l'examen des restes humains dans le plus grand respect des convenances.

Elle inspecte également les lieux de conservation des corps et s'assure que ces derniers sont bien en sécurité, car il faut les protéger des pillards (et de tout contaminants) afin de pouvoir les identifier dans les meilleures conditions.

Autre considération importante : les attentes culturelles et religieuses en ce qui a trait à la gestion et à l'enterrement des restes. On ne perd pas de vue les rites et les cérémonies, qui ne sont toutefois pas toujours possibles au moment de planifier une identification de victimes.

Dans ces cas-là, il est judicieux de recourir à des structures de communication efficaces pour justifier le bien-fondé de certains processus et certaines décisions aux familles et amis des victimes.

DES RENSEIGNEMENTS UTILES

Ces considérations et d'autres sous-tendent les nombreuses recommandations et pratiques exemplaires mises de l'avant dans la planification de l'IVC. Présentes dans les rapports d'IVC, elles donnent un aperçu de la gestion de l'identification immédiate des victimes et font connaître aux autorités et gouvernements locaux les éléments à prendre peut-être en considération à des fins de planification future et en cas de situations d'urgence.

Par exemple, un répertoire centralisé de fiches dentaires ou un système de secours pour ce genre de documents peuvent assurer une identification rapide et exacte en cas d'urgence.

Après une catastrophe, le pays touché peut choisir de communiquer avec INTERPOL pour demander une aide spécialisée en IVC. Les activités d'INTERPOL dans ce domaine sont soutenues par un groupe directeur et un comité permanent, lesquels sont formés d'experts policiers et judiciaires.

Le Canada et 12 autres pays font partie du groupe directeur chargé des politiques et de la planification stratégique. Le comité permanent, quant à lui, compte plus de membres qui se réunissent régulièrement afin de discuter d'améliorations aux procédures et normes en matière d'IVC.

EXPÉRIENCE DE L'IVC

L'année dernière, un membre de la GRC a présenté un exposé au comité permanent sur sa participation à une mission d'IVC en Algérie, en janvier 2013, à la suite d'un attentat contre un site d'exploitation gazière lors duquel environ 40 travailleurs étrangers ont été tués.

Les situations d'urgence surviennent dans différents milieux et dans différentes circonstances. En explorant les divers paysages et scénarios, les intervenants peuvent mieux aiguiser leurs compétences d'experts de la planification et de l'exécution d'opérations d'IVC.

La GRC participe aux activités des équipes intégrées d'évaluation en IVC d'INTERPOL et fait part de son expérience de différentes missions. Outre les efforts déployés en Algérie, les experts en la matière sont intervenus au Kenya après l'attentat de septembre 2013 au Westgate Mall, qui a fait plus de 70 morts, dont deux Canadiens.

Les experts de l'IVC de la GRC agissent également à l'échelle nationale. Le 20 août 2011, ils sont intervenus à Resolute Bay (Nun.), lors de l'écrasement d'un Boeing 737 de First Air dans lequel 12 des 15 passagers ont été tués.

Lors de catastrophes naturelles et de situations d'urgence, la communauté internationale s'empresse d'offrir son aide, soit sous forme de dons, de provisions, d'équipement, d'expertise ou d'autres services nécessaires.

L'évaluation intégrée menée par l'équipe de l'IVC d'INTERPOL après le passage du typhon Haiyan aux Philippines a aidé le gouvernement local à définir des méthodes d'identification des victimes qui soient conformes aux normes établies par INTERPOL.

Les agents de la GRC ont participé à l'élaboration d'un rapport faisant état d'un ensemble d'options destinées à aider les autorités philippines à déterminer de façon éclairée les mesures à suivre pour faire avancer l'identification et le rapatriement des victimes.

L'IVC est bien une tâche ardue et axée sur le détail, mais qui offre aux familles et amis des victimes un certain apaisement, et aux disparus, un enterrement digne. ■

L'aéroport de Tacloban a été lourdement endommagé. Les autorités locales, les militaires et les équipes de soutien sur place ont dégagé la piste pour laisser passer les secours.

GRC

UNE PROFESSION SÉDENTAIRE

LES POLICIERS SONT DAVANTAGE ACTIFS AU FOYER QU'AU TRAVAIL

Par Sandra L. Ramey, Ph.D., IA, College of Nursing, University of Iowa

Au printemps 2014, le *Journal of Occupational and Environmental Medicine* a publié une étude sur l'activité physique des policiers. Peu de démarches ont été entreprises pour définir les exigences physiques du travail policier, outre des autoévaluations volontaires; il s'agit donc de la première étude à évaluer le degré d'activité physique des agents de la paix.

Les auteurs ont comparé l'activité physique mesurée des policiers durant les heures de travail et en dehors du travail et ont évalué les effets du stress sur l'activité physique. Les policiers étant davantage à risque de maladies cardiovasculaires, l'étude avait pour but notamment d'examiner la mesure dans laquelle l'activité physique au travail contribue à ce risque.

L'étude a porté sur 119 membres de six services qui ont porté un contrôleur d'activité durant quatre jours afin de mesurer la dépense énergétique totale, l'intensité d'activité et le nombre de pas à l'heure.

Les chercheurs ont constaté que le niveau moyen d'activité des policiers correspond à la dépense occasionnée par le repassage, le fait de tenir un enfant dans ses bras ou de laver la vaisselle. Ces résultats laissent entendre que les participants sont plus actifs dans leurs loisirs qu'au travail.

LES PARTICIPANTS À L'ÉTUDE

Les agents qui ont participé à l'étude provenaient de l'Iowa (4 services), du Wisconsin (un service) et des îles hawaïennes (un service). Ces services ont été choisis pour la diversité de l'environnement géographique et leur climat tempéré, ainsi que pour l'éventail des responsabilités professionnelles. La participation était volontaire.

On a mesuré l'activité physique à l'aide du contrôleur d'activité SenseWear Pro3 Armband (SP3, BodyMedia, Pittsburgh, PA). Porté au bras, le contrôleur SP3 est léger (83 g), discret et confortable; il permet de mesurer avec précision une plage étendue de dépenses énergétiques.

Les participants devaient porter le contrôleur durant 96 heures consécutives, réparties sur trois jours de travail et un jour de congé. Il devait être porté en permanence, sauf lors du bain et d'activités aquatiques, sous l'uniforme ou la tenue civile. Les membres devaient en outre consigner dans un journal les activités plus exigeantes que la position assise, et remplir plusieurs sondages sur le stress en général.

RÉSULTATS

Comme le révèle l'article du Journal of Occupational and Environmental Medicine, 74 pour cent des participants étaient des hommes, et 84 pour cent, de race blanche. La plupart des participants en étaient à mi-carrière : ils avaient en moyenne 40,1 ans et comptaient en moyenne 15,3 années de service.

Si 97 pour cent des policiers ont dit être physiquement actifs (se livrant à des activités physiques comme la course à pied, la gymnastique, le golf, le jardinage ou la marche, au cours du mois précédent), 79 pour cent accusaient un surplus de poids, voire étaient obèses.

En gros, la cote de stress moyenne sur l'échelle de stress ressenti (une mesure du stress général) chez les participants était de 19,4, soit similaire à celle de membres d'autres services.

En général, les participants étaient plus actifs durant leurs jours de congé qu'au travail. Les membres masculins dépensaient plus d'énergie à l'heure que leurs homologues féminins, tant au travail qu'en congé. Fait notable, les membres subalternes étaient plus actifs que les officiers de grade supérieur au travail, mais pas durant les périodes de congé.

Le niveau moyen d'activité mesuré était faible, ce qui laisse entendre que le travail policier est essentiellement une profession sédentaire. Ainsi, l'intensité d'activité moyenne mesurée au travail correspond à faire la vaisselle debout, à s'asseoir avec un bébé dans les bras ou à jouer aux cartes, ou encore à faire du repassage debout. En d'autres termes, les exigences physiques du travail policier sont généralement comparables au fait d'être assis ou debout.

Ces résultats ne surprendront guère les membres de la profession. Année après année, les policiers nous disent que leur travail consiste en des périodes passées assises ou

Cette étude, la première du genre à évaluer le niveau d'activité physique des policiers, révèle que le travail policier est essentiellement sédentaire, entrecoupé de brefs épisodes d'activité intense.

Kristin Hood

debout entrecoupées de brefs moments d'activité intense.

Les résultats de l'étude corroborent notre présomption que le travail policier est essentiellement une profession sédentaire et que les policiers tendent à être plus actifs durant leurs jours de congé que leurs jours de travail.

DES RAISONS DE S'INQUIÉTER

Les policiers sont davantage à risque d'avoir une maladie cardiovasculaire que la population générale – un fait connu depuis plus de 30 ans.

Le stress contribue non seulement directement au risque d'une maladie cardiovasculaire, mais aussi indirectement, par ses répercussions sur le taux de cholestérol et d'hypertension, et sur l'activité physique. Le travail policier étant considéré comme une profession très stressante et étant donné le risque accru de maladie, les policiers devraient savoir que l'activité physique est un facteur de risque sur lequel ils peuvent agir.

Bien que les membres disent uniformément exercer un niveau d'activité physique supérieur aux membres de la population en général, ils n'en affichent pas moins un taux d'excès de poids et d'obésité supérieur à la population moyenne.

Selon Borrel et ses collègues, les personnes se situant dans une catégorie supérieure d'indice de masse corporelle (IMC) présenteraient un risque supérieur de mortalité pour cause de maladie cardiovasculaire que ceux qui affichent un IMC normal (2014). Ce qui laisse entendre qu'un excès de poids pourrait entraîner une mort précoce causée par une maladie cardiovasculaire ou d'autres facteurs.

Un excédent de poids est associé au diabète, à un taux élevé de cholestérol et à l'hypertension, ainsi qu'à un risque accru de maladie cardiovasculaire et autres maladies chroniques. La combinaison de plusieurs de ces conditions chroniques aggrave les risques pour la santé.

On devrait donc prendre des mesures pour atténuer les facteurs de risque, à savoir l'inactivité physique, avant l'apparition d'une maladie chronique. Des maladies comme les maladies cardiovasculaires ne deviennent apparentes qu'à la retraite.

Selon la vaste étude réalisée en 2008 au sein de retraités à Milwaukee, les policiers à la retraite sont 70 pour cent plus à risque de contracter une maladie cardiovasculaire que les retraités du même âge dans la population générale; on constate aussi chez ces derniers une prévalence supérieure de divers facteurs de risque.

Les changements les plus simples peuvent être très bénéfiques. Par exemple, augmenter l'activité peut diminuer le risque et la prévalence des maladies cardiovasculaires. Les études montrent qu'une activité même modérée pratiquée les jours de congé peut réduire l'incidence des maladies cardiovasculaires et d'autres maladies chroniques.

RÉDUIRE LES RISQUES

Dans leur ouvrage *Stress, Trauma and Wellbeing in the Legal System*, Ramey et Franke abordent le risque accru de maladies cardiovasculaires chez les policiers et les solutions pour réduire ce risque : (trad.) « allier l'évaluation des risques de maladie à la sensibilisation permet de réduire la prévalence des facteurs de risque. » Les programmes les plus efficaces ont été offerts durant au moins une heure et répétés maintes fois durant l'année.

« En outre, les meilleurs programmes étaient accompagnés d'un éventail d'activités de promotion et de sensibilisation en matière de santé. Cette démarche est particulièrement applicable au milieu policier, puisque les services imposent déjà des séances annuelles d'entraînement. Au cours de celles-ci, on pourrait informer les membres des risques pour leur santé et leur inculquer des données factuelles sur les risques et la mortalité attribuable aux maladies.

Cela dit, nombre de services n'imposent pas de normes de forme physique à leurs membres. Il est habituel d'établir des exigences pour les recrues durant leur stage à l'école de police, mais par la suite, les normes de forme physique ne sont pas courantes. »

Il est également surprenant de voir que la plupart des services n'exigent pas d'examen médical annuel.

Évidemment, on peut cerner l'effet du stress professionnel dans les habitudes de vie des policiers. Selon Tangoshi et coll., pour la plupart des agents, les facteurs de stress psychologique, émotionnel, physique, social et spirituel dans leur environnement professionnel quotidien pourraient contribuer à des habitudes de vie et à des choix malsains.

Ces habitudes entraîneraient vraisemblablement une prévalence accrue des risques de maladies cardiovasculaires courantes chez les policiers. De toute évidence, des programmes s'imposent pour maintenir le bien-être et réduire les facteurs de risque chez les policiers.

Entre-temps, si les policiers ont conscience d'être plus actifs en congé qu'au travail, que leur niveau d'activité physique au travail est essentiellement bas et que l'excédent de poids constitue un facteur de risque prépondérant dans la profession, certains pourront modifier leur niveau d'activité dans le bon sens. ■

Références

Ramey, S., Y. Perkhounkova, M. Moon, H. Tseng, A. Wilson, M. Hein, … W. Franke. « Physical activity in police beyond self-report », *Journal of Occupational and Environmental Medicine*, 2014, 56(3), 338-343.

Franke, W., et S. Ramey. « Stress and cardiovascular disease in law enforcement », *Trauma, stress and wellbeing in the legal system*, publié sous la direction de M. K. Miller & B. H. Bornstein. New York, Oxford University Press, 2013.

Ramey, S., N. Downing et A. Knoblauch. « Developing strategic interventions to reduce CVD risk in law enforcement officers: The art and science of data triangulation », *American Association of Occupational Health Nurses Journal*, 2008, 56(2), 54-62.

Ramey, S., W. Franke et N. Downing. « Milwaukee Police Department retirees: Cardiovascular disease risk and morbidity among aging law enforcement officers », *American Association of Occupational Health Nurses Journal*, 2009, 57(11), 448-453.

Borrel, L. N. et S. Lalitha. « Body mass index categories and mortality risk in US adults: The effect of overweight and obesity on advancing death », *American Journal of Public Health*, 2014, 104(3), 512-519.

Tanigoshi, H., A.P. Kontos et T.P. Remley. « The effectiveness of individual wellness counseling on the wellness of law enforcement officers », *Journal of Counseling & Development*, 2008, 86(1), 64-74.

Miller, L. « Stress and resilience in law enforcement training and practice », *International Journal of Emergency Mental Health*, 2008, 10(2), 109-124.

Les données recueillies par le Service de police d'Ottawa sur les cas de violence à l'égard des aînés révèlent que plus des deux tiers des victimes sont des femmes et que la plupart ont des enfants.

RÉCENTES ÉTUDES POLICIÈRES

Les extraits suivants d'études récentes en matière de justice et d'application de la loi reflètent les vues et les opinions des auteurs, mais pas nécessairement celles de leur organisation d'attache. Les rapports intégraux sont accessibles au site Web indiqué à la fin de chaque résumé.

INTERVENTIONS DE LA POLICE DANS LES CAS DE MAUVAIS TRAITEMENTS ENVERS LES AÎNÉS : SECTION CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES AÎNÉS DU SPO

Par Lisa Ha

En 2009, la Division de la recherche et de la statistique du ministère de la Justice du Canada a réalisé une étude sur les mauvais traitements envers les aînés à partir de dossiers de la Section contre la violence à l'égard des aînés du Service de police d'Ottawa (SPO). Cette section, créée en 2005, adopte une démarche collaborative à la répression des mauvais traitements envers les aînés.

L'étude révèle que si les statistiques fournissent des renseignements précieux sur la nature de la violence à l'égard des aînés, ce genre de rapport ne permet pas de bien cerner la complexité des cas.

Le SPO compte l'une des premières sections spécialisées en matière de mauvais traitements envers les aînés au pays. Son mandat est double : enquêter sur les allégations de violence à l'égard des aînés dans les cas où il existe une relation de confiance ou de dépendance entre la victime et l'agresseur et collaborer avec les services de première ligne pour sensibiliser le public à la violence faite à l'égard des aînés.

L'existence d'une section spécialisée permet aux agents d'adopter une démarche ciblée au moment d'aborder les cas de victimes âgées. La section du SPO privilégie la recherche de solutions de rechange, qui consiste souvent à coordonner l'intervention policière avec les organismes communautaires, sociaux et de la santé concernés.

Les données recueillies en 2009 révèlent plusieurs tendances. Dans les 453 dossiers examinés, l'âge moyen des victimes est de 80 ans, plus des deux tiers des victimes sont des femmes et la plupart des victimes étaient veufs ou veuves. La majorité (98 %) avait des enfants

Les données sur la nature des relations entre la victime et l'accusé reflètent des disparités dignes d'intérêt entre les sexes. Ainsi, les mères étaient les victimes les plus courantes, suivies des catégories « sans relation » et « autre ».

En général, le genre de mauvais traitements les plus courants étaient de nature financière, et ils touchaient plus souvent des hommes. Dans la moitié des cas, la victime n'était pas consciente de l'exploitation financière.

La Section a été invitée à examiner le rapport d'analyse des dossiers et de le commenter. À l'issue de l'examen, les agents ont estimé que les chiffres ne faisaient pas toute la lumière sur les cas. S'ils reconnaissent l'importance de données concrètes, ils estiment que l'analyse ne révèle pas les nombreuses nuances des enquêtes sur la violence à l'égard des aînés.

Les policiers jouent un rôle crucial dans les cas de violence contre les aînés. Ce rôle est complexe, alliant la fonction d'enquêteurs à celle d'agents de sensibilisation. Un des policiers associe ce travail à celui du travailleur social, en raison de la nature de la relation entre l'aîné et son soignant ou les membres de sa famille.

Lorsqu'une personne aînée est victimisée, la police constitue souvent son premier contact; l'expérience de la Section contre la violence à l'égard des aînés du SPO met en lumière l'importance d'une démarche coopérative axée sur le soutien et la protection afin de mieux répondre aux besoins des victimes et de leur famille.

En outre, les agents de la Section soulignent l'importance d'une démarche de sensibilisation aux signes de mauvais traitements et de mesures de soutien pour faire en sorte d'offrir les ressources voulues aux victimes aînées.

POUR CONSULTER LA VERSION INTÉGRALE DU RAPPORT, VISITER :
WWW.JUSTICE.GC.CA

GEOGRAPHIES OF MISSING PEOPLE [EN ANGLAIS SEULEMENT]

Par Olivia Stevenson, Hester Parr, Penny Woolnough et Nick Fyfe

Une personne au R.-U. est portée disparue auprès de la police aux deux minutes environ et tout un éventail d'intervenants – police, organismes de bienfaisance et de santé, travailleurs sociaux – sont chargés des recherches et du soutien aux proches de la personne.

Cela dit, peu d'études qualitatives ont été effectuées au R.-U. directement auprès des adultes portés disparus pour recenser leur expérience.

La présente étude vise à examiner les motifs de disparition des adultes, mais surtout, de découvrir où ils vont et ce qui leur arrive durant leur disparition. Il s'agit d'élaborer un nouveau mode d'enquête sur le vécu des disparus, fondé sur l'expérience directe des gens qui en subissent les conséquences.

La police et l'organisme de bienfaisance Missing People reconnaissent formellement le droit d'une personne adulte de « disparaître » et les définitions officielles ont été modifiées en 2013 pour reconnaître ce genre d'absence. Cela dit, on souligne la complexité de définir l'acte de disparition; les intervenants et les personnes portées disparues ne s'entendent pas à ce sujet.

Les sujets sondés étaient presque exclusivement de race blanche, âgés de plus de 18 ans et répartis pratiquement également entre hommes et femmes.

Une forte proportion d'entre eux ont dit souffrir de problèmes de santé mentale (diagnostiqués et non diagnostiqués) et 33 pour cent ont tenté de se suicider durant leur disparition.

Les facteurs de motivation qui sous-tendent la disparition sont multiples : expériences traumatisantes antérieures et actuelles, émotions fortes, sentiment d'impuissance ou d'impasse, stress et dépression.

Les émotions au début de l'épisode étaient pour la plupart positives, mais au fil de l'expérience, des sentiments d'isolement, de culpabilité, de honte et d'embarras sont apparus et se sont maintenus après le retour du sujet ou une fois que celui-ci a repris contact avec son entourage.

Les gens ont dit avoir communiqué avec des amis et un employeur durant leur disparition; cela dit, ces personnes n'ont pas toujours signalé le contact avec le disparu.

La crainte et le manque de compréhension de la procédure et des interventions de la police à l'égard des personnes disparues ont empêché les sujets de faire appel à l'aide de la police.

Quatre-vingt-treize pour cent des adultes ont signalé une intervention de la police durant leur épisode de disparition contre 41 pour cent à leur retour. Les interventions variaient d'une conversation sur un téléphone mobile, à une visite du sujet à son foyer pour s'assurer qu'il était sain et sauf, à un retour du sujet au service de l'hôpital d'attache.

Un sentiment de choc, de panique, d'embarras ou de confusion survient lorsque le sujet se voit qualifié de « personne portée disparue » par la police, un qualificatif dans lequel il ne se reconnaît pas.

La façon dont la police gère le retour du sujet entre en jeu dans le sentiment de culpabilité et de honte que celui-ci pourra éprouver, et est déterminante pour sa santé mentale à long terme, ainsi que pour le risque de récidive et les contacts futurs avec la police.

POUR CONSULTER LA VERSION INTÉGRALE DU RAPPORT, VISITER LE SITE :
WWW.SIPR.AC.UK

HUMAN TRAFFICKING AND SLAVERY OFFENDERS IN AUSTRALIA [EN ANGLAIS SEULEMENT]

Par Frances Simmons, Brynn O'Brien, Fiona David et Laura Beacroft

Cette étude constitue la première analyse des condamnés pour traite de personnes en Australie. Elle présente un aperçu des recherches limitées sur les contrevenants en matière de traite de personnes, d'esclavage et de crimes analogues à l'esclavage dans le monde, puis aborde les caractéristiques des cas de traite de personnes qui se sont soldés par un verdict de culpabilité en Australie.

Les auteurs présentent cinq constatations de leur analyse, lesquelles doivent être abordées avec prudence, étant donné le nombre restreint de cas étudiés.

Premièrement, précisons qu'en Australie, les contrevenants exploitent généralement leur victime par de subtils modes de contrôle, plutôt que par le recours manifeste à la force ou aux menaces de violence.

Deuxièmement, les contrevenants et les victimes sont souvent du même sexe et partagent des antécédents et des expériences similaires. Ainsi, la majorité des condamnés en Australie ont été des femmes. Des neuf stratagèmes de traite qui se sont soldés par un verdict de culpabilité, huit impliquaient une femme contrevenante (et un co-contrevenant masculin dans certains cas).

Le sexe n'est pas la seule caractéristique que les contrevenantes australiennes avaient en commun avec leurs victimes. Elles partageaient également des origines culturelles et linguistiques, un milieu socioéconomique et des antécédents de migration et de travail similaires.

Troisièmement, les cas recensés en Australie ne corroborent pas les hypothèses sur le crime organisé d'envergure. Ce que confirme le rapport inaugural du comité interministériel antitraite, qui a constaté que les groupes en cause dans la traite de personnes en Australie sont relativement peu étendus, et nombre d'entre eux s'en remettent à leurs relations familiales ou d'affaires pour faciliter le recrutement et les déplacements ainsi que la fraude en matière de visas.

Quatrièmement, tous les contrevenants étaient motivés par le profit. La motivation pour le contrôle non physique des victimes repose en partie sur le fait qu'elle réduit le risque de fuite, ce qui augmente les profits. Si l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a conclu que la traite des personnes n'est pas aussi lucrative que les autres crimes (comme les crimes contre l'identité), les contrevenants dans les affaires australiennes ont certainement trouvé les stratagèmes suffisamment lucratifs pour les motiver.

Enfin, la traite implique souvent d'autres activités criminelles comme la fraude en matière d'immigration et le blanchiment d'argent. Si la traite des personnes et les crimes d'esclavage en Australie ne sont pas commis dans des marchés manifestement illicites, il semble que les stratagèmes de la traite aient impliqué d'autres crimes (en particulier la fraude en matière d'immigration).

En raison d'un statut d'immigrant précaire, la plupart des victimes étaient souvent sous la menace (manifeste ou implicite) d'expulsion, et craignaient par conséquent de demander l'aide des autorités australiennes, dont la police. ▪

POUR CONSULTER LA VERSION INTÉGRALE DU RAPPORT, VISITER LE SITE :
WWW.AIC.GOV.AU

LE POUVOIR DES MOTS

UN FEUILLETON-RADIO BOLIVIEN MISE SUR LA TRAITE DE PERSONNES

Par Mallory Procunier

La Bolivie est un pays source connu pour la traite de personnes et le travail forcé. Quand l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et l'Ambassade des États-Unis (É.-U.) à La Paz ont voulu sensibiliser le peuple bolivien à ces problèmes, ils ont décidé de se servir du médium le plus efficace au pays : la radio.

Avec l'aide de PCI Media Impact, l'ONUDC et l'Ambassade des É.-U. ont créé *La Caldera*, un feuilleton radio de 21 épisodes visant à renseigner les auditeurs, au moyen d'exemples réels, sur les formes les plus courantes que revêt la traite de personnes en Bolivie. L'émission cible les jeunes à faible revenu qui forment le groupe considéré le plus à risque.

« Nous sommes allés rencontrer des gens qui travaillent à ce genre de dossiers et des membres d'organisations non gouvernementales qui tentent d'aider et de protéger les victimes. Le projet est donc vraiment adapté à la réalité bolivienne », explique Antonino de Leo du bureau bolivien de l'ONUDC.

LE SOUCI DE COLLER À LA RÉALITÉ

L'histoire se déroule dans une petite ville frontalière (La Caldera), et chaque épisode met en scène plusieurs adolescents aux prises avec différentes facettes de la traite de personnes. Canela est une jeune fille intelligente qui, après avoir été abandonnée par ses parents, se retrouve piégée dans une situation d'esclavage sexuel. Simon, un garçon de 10 ans, vient de déménager à La Caldera avec sa grand-mère et est forcé de travailler comme domestique.

Environ 155 stations de radio communautaires du pays diffusent les épisodes sur leurs ondes. Ensuite, les animateurs posent des questions aux auditeurs selon un guide de discussion préparé pour alimenter le débat, s'entretiennent avec des experts et énumèrent des mesures que les victimes peuvent prendre pour se protéger et protéger leur famille.

« Par exemple, le deuxième volet porte sur l'exploitation des travailleurs, et nous proposons aux animateurs de parler ensuite de la migration, de ses effets, de ses conséquences néfastes et de ses risques », décrit M. de Leo.

Il affirme qu'à peine deux semaines après le lancement de l'émission l'an dernier, les animateurs lui faisaient déjà part de leurs observations.

« Des gens les appelaient pour signaler des cas d'exploitation de travailleurs ou de servitude domestique; par exemple, certains se demandaient comment savoir si leur mère se faisait exploiter en Argentine ou en Espagne », ajoute-t-il.

De célèbres acteurs boliviens prêtent leur voix aux personnages de La Caldera.

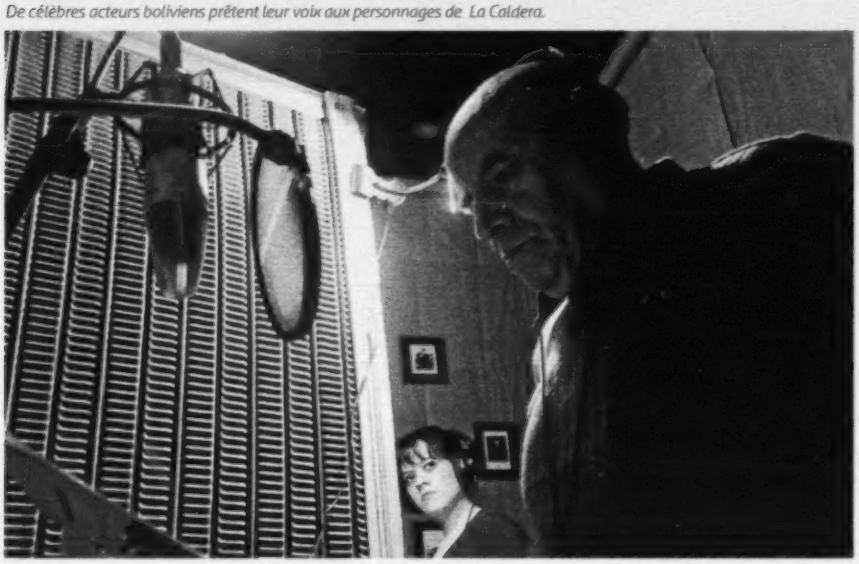

La Caldera

DES PERSONNAGES AUXQUELS LES BOLIVIENS S'IDENTIFIENT

On a sollicité l'aide de PCI Media Impact, l'organisation sans but lucratif qui a conçu le feuilleton et la documentation connexe, vu son expérience de la production de séries dramatiques qui entraînent de réels changements de comportements.

« Si une personne tombe sous le charme d'un personnage de *Famille moderne* ou de *Downton Abbey* et qu'elle s'en sert comme modèle, elle sentira un lien viscéral avec le comportement du personnage, précise Sean Southey, directeur administratif de PCI Media Impact. Cette façon de transmettre des connaissances est très efficace et suscite des changements concrets d'attitude et de comportement. »

Plusieurs messages de base sont véhiculés dans chaque épisode, mais M. Southey essaie surtout d'amener les citoyens à signaler des comportements pouvant être liés à la traite de personnes.

Patricia Viscarra, conseillère juridique à l'Ambassade des É.-U. à La Paz, affirme que le fait que son ancienne directrice avait constaté par elle-même l'ampleur de la traite en Bolivie a amené son équipe à prendre part au projet. Celle-ci publie chaque année le *Trafficking in Persons Report* du département d'État américain, et l'édition de 2013 souligne la nécessité de la prévention.

Le feuilleton *La Caldera* étant diffusé partout au pays, Mme Viscarra a entendu des anecdotes incroyables sur les changements qu'il a engendrés.

« Une petite fille voulait fuguer parce qu'elle avait de très mauvaises notes à l'école, raconte-t-elle. Ses camarades de classe lui ont dit : "As-tu entendu dans *La Caldera* ce qui arrive à la fille qui est devenue victime de la traite de personnes après s'être enfuie de sa maison?" Cela nous fait prendre un peu plus conscience du grand rôle que joue la radio dans les petites villes, notamment sur le plan de la prévention. » •